



*Entre terres et eaux*  
*Les sites littoraux de l'âge du Bronze : spécificités et relations avec l'arrière-pays*  
Actes de la séance de la Société préhistorique française d'Agde (20-21 octobre 2017)  
Organisée avec l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge de Bronze  
Textes publiés sous la direction de  
Yves BILLAUD et Thibault LACHENAL  
Paris, Société préhistorique française, 2019  
(Séances de la Société préhistorique française, 14), p. 93-113  
[www.prehistoire.org](http://www.prehistoire.org)  
ISSN : 2263-3847 – ISBN : 2-913745-76-8

## Le village lacustre de Rives 2 et l'occupation des terrasses de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie, France) à l'âge du Bronze

Christophe LANDRY, André MARGUET et Jean-Michel TREFFORT,  
avec la collaboration de Laurie TREMBLAY CORMIER, Jean-Luc GISCLON,  
Philippe HÉNON, Eyméric MORIN, Dominique LALAÏ, David ÉTIENNE,  
Élise DOYEN, Bernard CROLA, Laurent BERMAN et Joseph TICON

---

**Résumé :** Le territoire littoral de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) et son arrière-pays, enserrés entre le massif du Chablais et le lac Léman, offrent un cadre propice à une approche spatiale de l'occupation des sols au cours de l'âge du Bronze. D'après les données bibliographiques anciennes, la station lacustre de Rives 2 à Thonon-les-Bains est mentionnée pour la première fois en 1858. Des prospections subaquatiques ont été réalisées par le DRASSM en 1996-1997. L'analyse dendrochronologique des pieux prélevés et les mobiliers céramique et métallique mis au jour s'accordent, désignant les phases moyenne et récente de l'âge du Bronze final alpin.

La zone étudiée couvre près de 40 km<sup>2</sup> et intègre le terroir associé au site de Rives 2, dans le cadre généralement admis de l'heure de marche quotidienne. Ce secteur, tout comme celui de Chens-sur-Léman, présente une forte concentration de données terrestres par rapport au reste de la rive méridionale du Léman. Du village lacustre aux habitats et nécropoles qui s'étagent sur les terrasses glaciaires, sur les rives des marais comblant les anciennes dolines d'Aviet à Allinges et de Versoie au Genevray, une douzaine de sites structurent ainsi un terroir relativement bien documenté, en particulier pour la seconde moitié du Bronze final.

**Mots-clés :** Alpes, Chablais, lac Léman, Protohistoire, âge du Bronze, palafittes, nécropole, habitat, dépôt, lacustre.

**Abstract :** The shoreline of Thonon-les-Bains and its hinterland, located at the northern end of the French Alps, between Lake Geneva and the foothills of the Chablais mountains, provides a suitable framework for the spatial and diachronic analysis of land use during the Bronze Age. This work is based on the study of ancient discoveries and the results of recent rescue operations. It focuses on the pile-dwelling village of Rives 2, dated between the mid- and end-Late Bronze Age (BF 2b-3b). The study area follows the coastline in both directions from Thonon along a total width of 5 km, and extends 5 km into the hinterland. This territory is located on alluvial terraces of glacial origin which reach an altitude of almost 400 m above the shore, nowadays artificially maintained from 372 m to 750 m. The shoreline is cut by water courses that are tributaries of the Rhône river: the Dranse river to the east, the Pamphiot river to the west, and the Redon river still farther east. On the terraces the glacial retreats left some sinkholes. These were filled by nowadays drained marshlands, which in the past attracted populations because of their environmental resources. People settled there from the Middle Neolithic period, clearing the slopes intensively at the beginning of the Late Bronze Age. For instance, the swamps of Versoie, including the settlements of le Genevray and Aviet, are located on plateaus at a height of 450 m and 600 m respectively. Both are located on the edge of the Pamphiot canyon, which was possibly a communication route when it crossed the barrier topped by the Allinges Middle Age castles, as well as a boundary for east-west circulations. In addition to physical geographic aspects that made it possible to define the limits of this work, distances and elevation gains were also taken into account. Indeed, in accordance with the site catchment analysis theories, we stayed within an area accessed by a one-hour walk, which is the time needed to cover the territory of an agropastoral sedentary community on a daily basis.

On the 58 km-long French shoreline of Lake Geneva about twelve Bronze Age pile-dwelling settlements are known. Most of these are located in the small lake, where the shore topography is favourable for settlement: the coastal terrace is wide and protected from main winds. To the east, in the big lake, Thonon-les-Bains Rives 2 is the only Bronze Age pile-dwelling site on the 7.5 km long Thonon-les-Bains coastline. According to bibliographic sources, the pile-dwelling site of the Thonon-les-Bains port appears first in 1858 in the inventory of F. Troyon, curator of the Lausanne Museum. Underwater surveys were carried out in 1996 and 1997 by the DRASSM in

order to map the archaeological remains of the French part of the lake. A longitudinal axis was set on a transect perpendicular to the shore, along which ten sediment cores were taken every 5 m. A piece of wood fixing the base of a pile was observed, which made it possible to estimate the settlement ground altitude to 366.30 m (5.3 m below actual lake level). Piles can be identified within an area encompassing 6,000 m<sup>2</sup>, 135 m long and 45 m wide. Two triangles with 5 m long sides, separated by a distance of 82 m, were excavated on the bottom of the lake. Inside these areas several pieces of oak wood were sampled with the aim of obtaining an initial absolute dating of the site. The dendrochronological analysis of fourteen samples reveals a sequence ranging from 1203 to 939 BCE. The pottery artefacts that were excavated were altered by what seems to have been a village fire. Some bronze objects were found, such as a bracelet, a needle and rings, as well as the remains of granite grinders and a fishing net weight.

In the hinterland eight sites were dated to the Late Bronze Age, and only two hoards were registered. Because of the lack of knowledge about the poor contexts from the Early Bronze Age to the middle phase of the Late Bronze Age the sites could not be identified, certainly due to the lack of research in this area. On the 3 m wide terrace, many graves were destroyed in the 1860s between Rives and the hamlet of Concise, located 500 m to the east. Despite that the few data that we have about these discoveries concern the BF 3b period. The cemeteries might have been used at least since the BF 3a period.

At 2.3 km in a straight line east from Thonon-les-Bains Rives 2 a survey was carried out in March 2016 at the site of Thonon-les-Bains Champ Dunand, located 25 m above the lake level. Three huge pits were excavated, which contained a grinding stone, animal bones, for example of deer, pieces of clay crescents, and pottery sherds assigned to the BF 2b.

To the west, nearly 3 km away from the coastal site and at an altitude of 420 m, two burials were discovered in 1983. The deceased were deposited in a stone cist. The first burial contained a needle and a decorated razor of the Auvernier type, and the second burial contained two nested ceramic pots at the foot of the dead.

Slightly further to the south-west, at 458 m, the site of le Genevray was first discovered in 2002 during a survey carried out prior to the construction of the by-pass road. A settlement dated to the BF 3b was identified north of the Versoie peat bog. The excavations took place in 2004, and three areas were investigated, attesting to continuous settlement during BF 3a and 3b. Farther to the south-east, another pit was excavated in 2015 during a new survey, dated to BF 3b. And at the border of the Pamphiot canyon, two BF 3b burials were excavated in 2014. They were dug on a line following the same direction as the water course, one yielded two ceramics bowls on the legs of the dead and a pot at his feet.

On the Aviet plateau, located at an altitude of 582 m at the border of another peat bog and at the foot of the Allinges hill, several structures were excavated during the 1980s during sand exploitation. At 4.2 km from Rives 2 a group of tombs was uncovered during winter 1983. For one grave it was possible to evidence the same type of funerary practice as was the case at le Genevray site, with seven bowls crushed on the skeleton. The other artefacts found at this site were studied, including forty-four objects (needles, bracelets, razors, rings and pearls) which point to a settlement on the plateau from the middle phase to the very end of the Late Bronze Age.

This work provides new data including dates that can be integrated into the regional archaeological landscape. The Thonon-les-Bains Rives 2 site seems to have common features with the Tougues site in Chens-sur-Léman, about 20 km to the south-west. It is also interesting to mention the two settlements of Rives 2 and Champ Dunand, both of which were founded at the beginning of the middle phase of the Late Bronze Age. The pottery analysis will tell us if Champ Dunand can prefigure the settlement of the pile-dwellings site. The analysis of the hinterland territory also highlights the crucial role that play the water courses that flow into the lake, particularly with regard to the location of burial places.

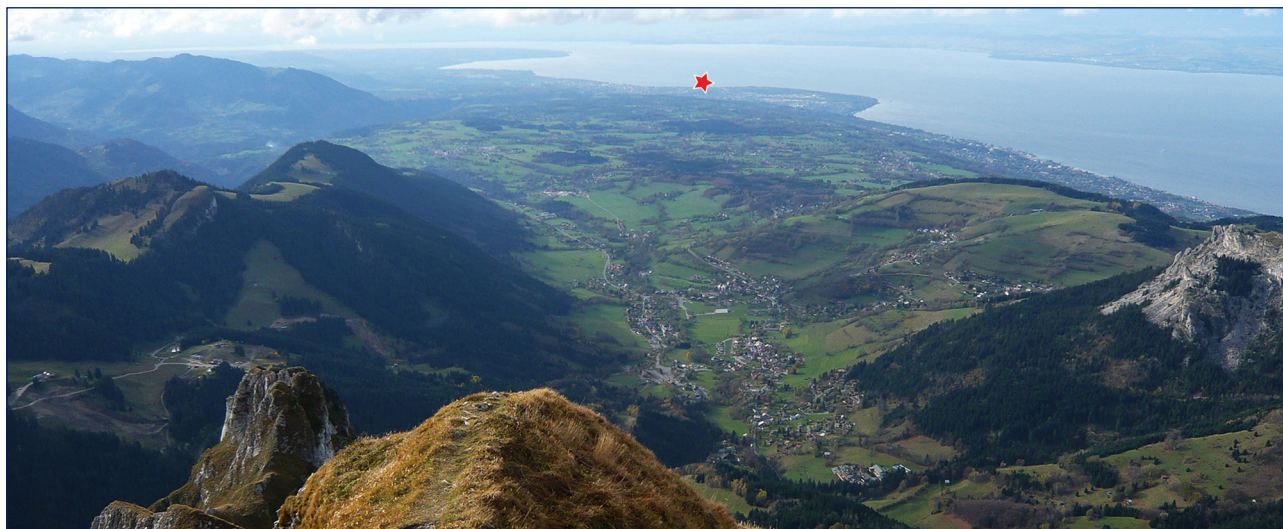
**Keywords:** Alps, Chablais, Lake Geneva, Bronze Age, pile dwellings, cemetery, settlement, hoard, lake shores.

## INTRODUCTION

Le territoire dont il est question se trouve à l'extrémité septentrionale des Alpes françaises, enserré entre la rive lémanique et les contreforts préalpins du Chablais (fig. 1). La fenêtre d'étude cible les communes limitrophes de Thonon-les-Bains, Allinges, Margencel et Anthy-sur-Léman. Elle est centrée sur le site lacustre de Rives 2, occupé entre le Bronze final 2b et le Bronze final 3b. Elle suit le littoral de part et d'autre sur une largeur totale de 5 km, et s'enfonce dans l'arrière-pays sur également 5 km de profondeur (fig. 2). Ce terroir s'étage sur des terrasses fluvio-glaciaires selon un dénivelé de presque 400 m, depuis la rive du lac, maintenu artificiellement à 372 m, jusqu'aux premiers plissements montagneux s'élevant à 750 m. La rive est incisée par des torrents affluents du Rhône, qui se jettent dans le lac : la Dranse à l'est, le Pamphiot à l'ouest, et le Redon encore plus à l'ouest. La Dranse constitue l'addition de trois rivières qui drainent

le massif du Chablais au travers de trois vallées : celles d'Abondance, d'Aulps et de Bellevaux.

Les phases de retrait glaciaire ont laissé sur les terrasses des dolines créant des zones marécageuses aujourd'hui asséchées mais anciennement attractives, au même titre que la rive du lac, en raison notamment des ressources halieutiques qu'elles fournissaient. Des populations se sont installées sur leurs bords dès le Néolithique moyen, défrichant les versants de façon intensive au début du Bronze final. C'est le cas, au sein de ce territoire, du marais de Versoie, où sont implantés les sites du Genevray, et de celui d'Aviet, sur la commune d'Allinges. Tous deux occupent des plateaux, respectivement situés à 450 m et 600 m d'altitude, qui bordent le ravin du Pamphiot, lequel constitue à la fois un corridor privilégié permettant de traverser la première barrière géologique coiffée par les châteaux des Allinges, et une frontière pour les circulations est-ouest, incisant profondément la terrasse. L'intérêt de ces sites tient notamment aux nécropoles protohistoriques fouillées récemment, qui



**Fig. 1** – Vue du Bas-Chablais au niveau du Grand Lac, depuis le sommet de la Dent d'Oche (2222 m), avec localisation du site littoral de Rives 2 (photo : C. Landry, Inrap).

**Fig. 1** – View of the Bas-Chablais region at the level of the large lake, from top of the Dent d'Oche (2222m) with the location of the pile-dwelling site of Rives 2 indicated by a red star (photograph: C. Landry, Inrap).

permettent de renseigner les pratiques funéraires ainsi que la culture matérielle d'une région jusqu'alors peu documentée.

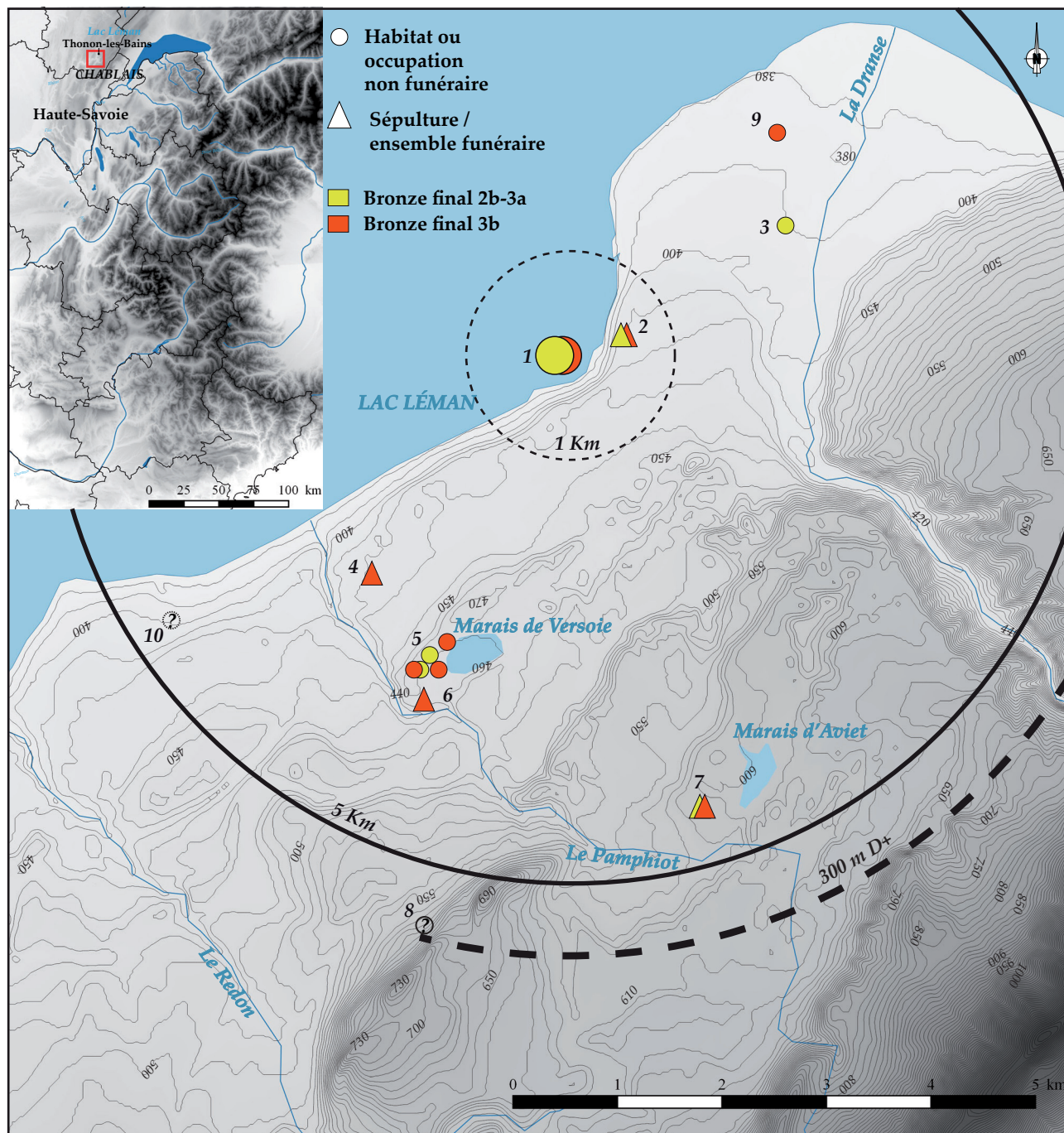
Au-delà des critères physiques qui ont présidé à la détermination des limites de la zone d'étude, les distances et les dénivelés qu'elle prend en compte permettent de se placer dans le cadre d'une analyse distance-coût autour d'un centre fixé sur le village lacustre. En effet, selon les valeurs admises depuis le développement de la *site catchment analysis*, on considère que la limite pour l'exploitation au quotidien d'un territoire agricole immédiat, correspond à une heure de marche pour une communauté agro-pastorale sédentaire (Vita-Finzi et Higgs, 1970 ; Jarman *et al.*, 1972 ; Bintliff, 1977, p. 112 ; Arnold, 1990). Pour l'heure cette démarche n'est encore qu'empirique puisqu'aucune modélisation n'a été effectuée. Nous nous basons sur une vitesse de marche moyenne de 5 km/h sur plat ou de 300 m/h de dénivelé positif : il s'agit bien entendu d'un rythme pris dans le sens de la montée, sans chargement et en conditions estivales (Tremblay Cormier, 2008 ; Walter, 2016).

Nous n'évoquerons pas ici les phases anciennes de l'âge du Bronze, antérieures à l'implantation littorale du site de Rives 2 et pour lesquelles les données sont extrêmement maigres (Landry *et al.*, 2019). Pour le Bronze ancien ne sont en effet connus qu'un ensemble mobilier mal défini et une sépulture (Oberkampf, 1997, pl. 53 ; David-Elbiali, 2000, p. 451-452, pl. 13). Pour l'heure, si l'on excepte le dépôt d'Allinges, dont la datation serait du BF 1-2a mais qui reste à étudier, un véritable hiatus documentaire s'observe entre le Bronze ancien et le Bronze final 2b, période à partir de laquelle la fenêtre d'étude ouverte autour de la station de Rives 2 permet de poser les prémices d'une approche spatiale de son arrière-pays.

## L'HABITAT PALAFITTIQUE DE RIVES 2

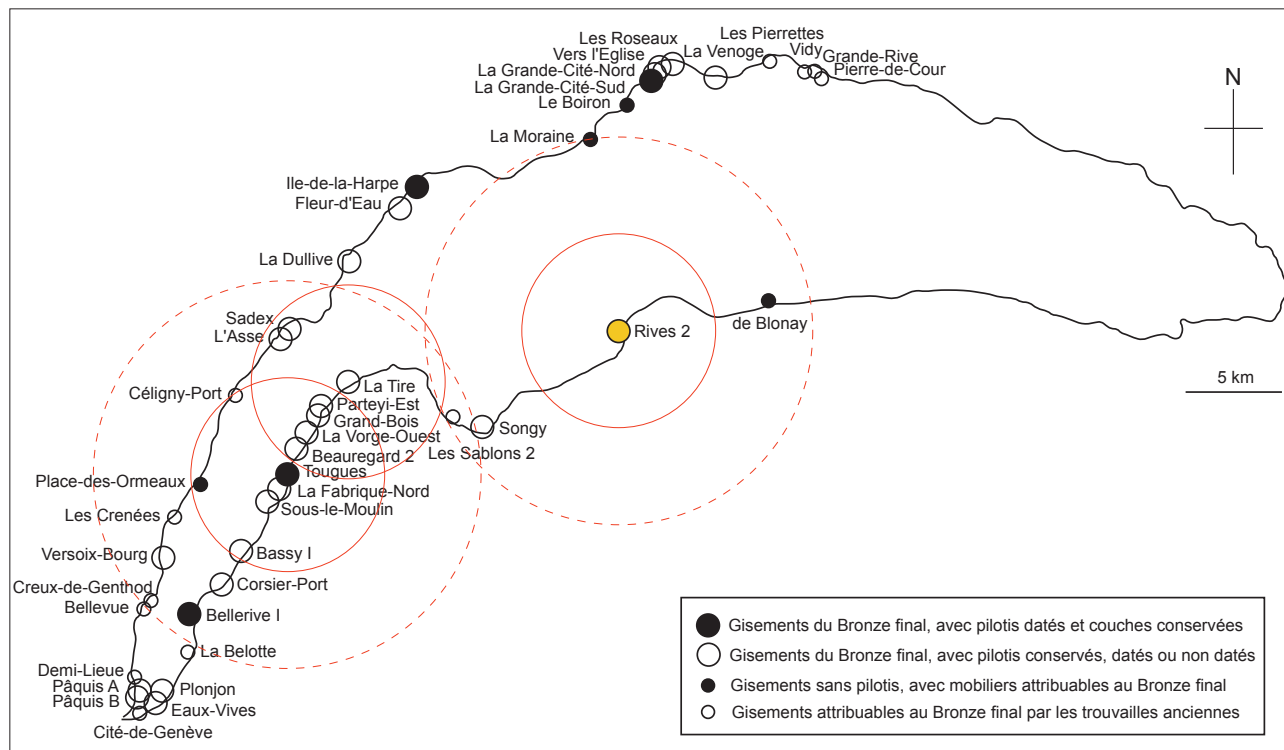
Sur la rive française du Léman, longue de 58 km, une douzaine de sites du Bronze final sont actuellement recensés. Ils sont pour l'essentiel situés dans le « petit lac », où la topographie du rivage est favorable aux installations : la plateforme littorale (on l'appelle la beine) y est large et bien abritée des vents dominants. À l'est de cette région, dans le *Grand Lac*, un seul palafitte, celui de Rives 2<sup>(1)</sup>, est localisé sur le littoral communal de Thonon-les-Bains long de plus de 7,5 km (fig. 3). Plus en amont, vers l'est, les restes d'habitats sont rares ou mal conservés car la beine se rétrécit jusqu'à être inexistante dans le haut lac.

En l'absence de reconnaissances subaquatiques durant ces vingt dernières années sur ce côté-ci du lac, le nombre et l'âge des sites connus n'ont pas été modifiés depuis la carte publiée dans « *Découvrir le Léman. 100 ans après François-Alphonse Forel* » en septembre 1998, soit une année tout juste après les dernières prospections subaquatiques menées sur ce rivage (Marguet, 1999). Les « villages fondateurs », les plus proches et contemporains de Rives 2, qui semblent contrôler cette partie du territoire, se trouvent plus à l'ouest. Il s'agit notamment de Nernier, La Tire à une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau (axe longitudinal de 208 m, phases d'abattages de -1085 env. à -920 env.) et surtout de Tougues à Chens-sur-Léman, le mieux connu, à une vingtaine de kilomètres (axe longitudinal de 190 m, phases d'abattage de -1079 env. à -859). Compte tenu de cette localisation et de son unicité, Rives 2 apparaît comme le « site central » de ce secteur géographique. Au voisinage de Rives 2, dans les intervalles extérieurs à son territoire d'exploitation, les petits sites de quai de Blonay, à Évian-les-Bains, à l'est ( $\pm$  7,5 km) et de Songy, à Sciez, à l'ouest ( $\pm$  7,5 km) seraient



**Fig. 2** – La fenêtre d'étude de l'arrière-pays du village littoral de Rives 2 : carte de répartition des sites funéraires et des habitats au Bronze final. En trait continu : la surface théorique du territoire potentiel de ressources visité quotidiennement définie par le rayon de 5 km. En trait pointillé : l'environnement immédiat du village défini par le rayon de 1 km. En trait pointillé gras : la limite théorique des 300 m de dénivelé positif potentiellement parcouru en une heure par un marcheur dans des conditions optimales (DAO : C. Landry, Inrap). 1, Rives ; 2, De Rives à Concise ; 3, Champ Dunand ; 4, Létroz ; 5, le Genevray ; 6, Versoie et Bois de Thue ; 7, Aviet ; 8, Cache de fondeur ; 9, Dépôt Pion ; 10, trouvailles isolées (épingle et tige).

**Fig. 2** – The study window in the hinterland of the pile-dwelling village of Rives 2: distribution map of the Late Bronze Age burial places and settlement locations. Continuous line: the theoretical catchment area of the potential territory of resources, within the range of daily mobility, within a circle of 5 km radius (CAD: C. Landry, Inrap). Dotted line: the immediate surroundings of the village, within a circle of 1 km-radius. Dotted bold line : the theoretical limit of the 300m altitude potentially roamed within a one-hour walk in optimal conditions. 1, Rives; 2, De Rives à Concise; 3, Champ Dunand; 4, Létroz; 5, le Genevray; 6, Versoie and Bois de Thue; 7, Aviet; 8, Cache de fondeur; 9, dépôt Pion; 10, isolated discoveries.



**Fig. 3** – Localisation de Rives 2 sur la carte des sites sous-lacustres lémaniques attribués au Bronze final (extrait de Marguet, 1999, fig. 4). En rouge : la surface théorique du territoire potentiel de ressources visité quotidiennement définie par le rayon de 5 km (en trait continu) et des 10 km (en pointillés).

**Fig. 3** – Location of Rives 2 on the map of the Late Bronze Age underwater pile-dwelling sites (extracted from Marguet, 1999, fig; 4). In red: the theoretical catchment area of the potential territory of resources, within the range of daily mobility, within a circle of 5 km radius (continuous line) and within a circle of 10 km radius (dotted line).

des « emplacements secondaires » mais leur chronologie n'est pas assurée, faute de pilotis conservés, et par conséquent de données dendrochronologiques disponibles.

### Historique des recherches

Dès leur découverte au XIX<sup>e</sup> siècle, les stations littorales ont occupé une place importante pour la connaissance du peuplement pré- et protohistorique du bassin lémanique. À l'instar des palafittes des rives genevoises et vaudoises du nord du lac, ceux de la rive méridionale savoyarde n'ont pas échappé à cet engouement pour la récolte des antiquités lacustres. Une abondante littérature s'est faite l'écho de ces découvertes, d'ailleurs souvent l'œuvre des mêmes érudits de part et d'autre de la frontière, et qu'il nous a semblé intéressant d'en rapporter ici quelques repères principaux.

#### *En 1858, l'identification du site*

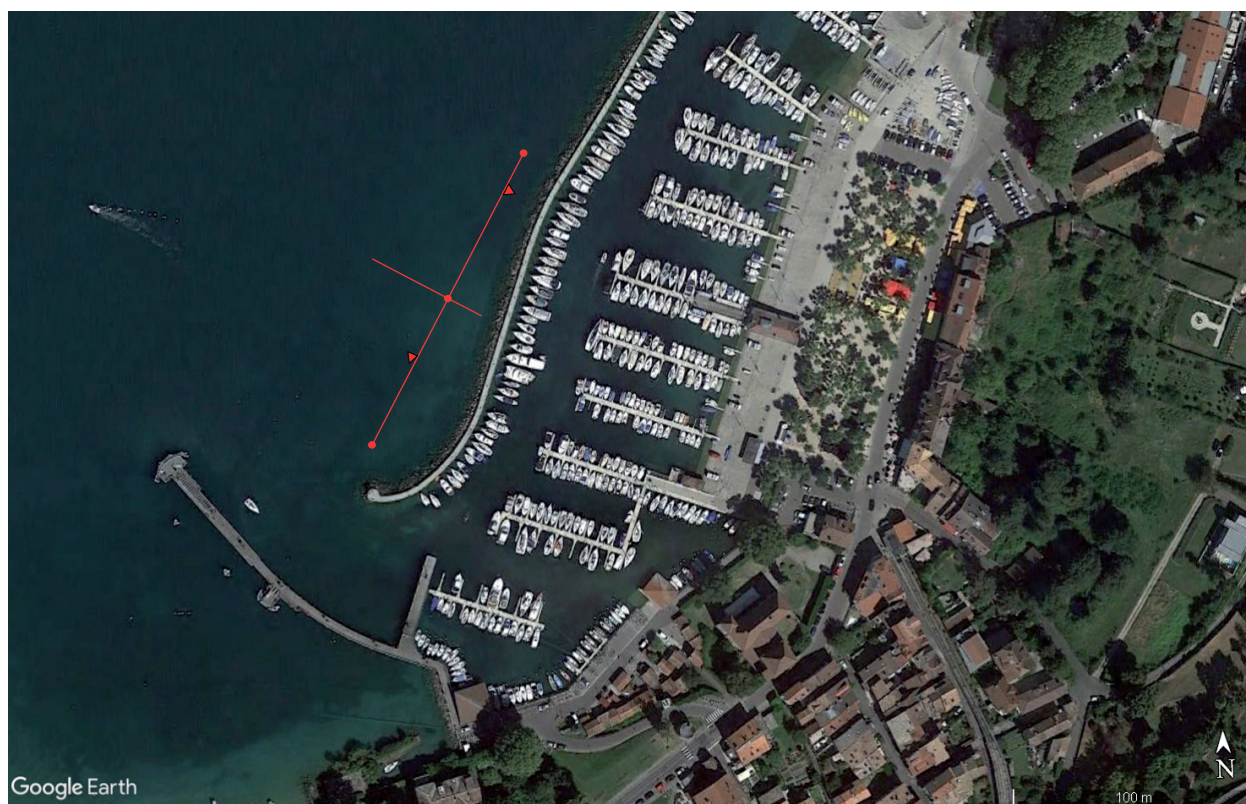
D'après les données bibliographiques anciennes, la station de l'âge du Bronze du port de Thonon-les-Bains est mentionnée pour la première fois en 1858, dans l'inventaire de Frédéric Troyon, conservateur du Musée cantonal d'antiquités de Lausanne (Corboud, 1996 ; Troyon, 1858, p. 27) « ...on les trouve [débris d'habitations lacustres] dans le lac Léman près de [...] Thonon... » qui précise par la suite (Troyon, 1860, p. 128-129) « ...Une

bourgade lacustre assez considérable existait autrefois en face de Thonon. Les pilotis, dont plusieurs ont encore quelques pieds de longueur, sont disposés parallèlement à la rive et s'étendent à droite de la ville actuelle... ».

En 1864, Laurent Rabut, membre de la Société savoyenne d'histoire et d'archéologie de Chambéry publie un plan qui nous rapporte les observations réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle (Rabut, 1864) : « ...Les travaux entrepris par le gouvernement français pour la construction d'un port à Thonon ont amené de nouvelles découvertes. Les empièvements faits pour servir de base aux brise-lames et aux jetées ont fait surgir des îlots couverts de pilotis... ».

Ensuite, dans le premier inventaire des stations lacustres de la rive française du Léman, Louis Revon, bibliothécaire et conservateur du Musée d'Annecy, complète ces premières descriptions, précise la localisation de la station et figure les objets les plus remarquables des pêches aux antiquités (Revon, 1875, p. 58-59) : « ...La station de l'âge du bronze, en avant de la première [la station néolithique de Rives 1], a comme elle 3 à 4 mètres d'eau ; elle est traversée dans sa longueur par la jetée construite en 1862. Elle est parallèle à la rive et occupe un espace très étendu... ».

Cette référence est reprise par Ernest Chantre (Chantre, 1875-1876, p. 210-211) : « ...Thonon est l'emplacement le plus important de la rive française du Léman, par son étendue et par la variété et le nombre des découvertes qui y ont été réalisées [...]. Placé parallèlement à la rive, il



**Fig. 4 – Rives 2** : implantation de l'axe longitudinal supportant les secteurs des prélèvements et du transect perpendiculaire de carottages (implantation et rattachement topographique : A. Marguet, DRASSM ; mise au net : C. Landry, Inrap).

**Fig. 4 – Rives 2** : setting of the longitudinal axis along which the samples were taken, and of the perpendicular transect of coring (setting and topographic measurements: A. Marguet, DRASSM; drawing: C. Landry, Inrap).

s'étend au-delà de la jetée du port qui l'a coupé en deux et a facilité la pêche en produisant un exhaussement assez sensible de la vase ; sa profondeur varie de 3 à 4 mètres... » ; cet auteur donne par ailleurs un tableau des objets découverts, quarante et un proviennent de ce gisement (Chantre, 1875-1876, p. 215).

En 1904, dans le troisième tome de sa monographie « Le Léman », François-Alphonse Forel publie le premier véritable inventaire des stations lémaniques (78 pages traitent des palafittes) ; il dénombre quarante-sept emplacements bien attestés dont Rives 2 : « ...46. Station de Thonon, âge du bronze, en avant du môle du port, sous 3-6m d'eau. Elle a fourni plusieurs pièces intéressantes et de types singuliers... » (Forel, 1904, p. 435). Cette synthèse a constitué longtemps la meilleure documentation sur les stations littorales qui seront, plus tard, l'objet de la reprise des interventions plus systématiques sur le terrain (Corboud, 2012).

#### *En 1996-1997, la révision des connaissances*

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les recherches sous-lacustres sont rares sur le littoral français, jusqu'aux années 1940/1950 et les progrès de la plongée autonome qui va permettre l'observation *in situ* des vestiges anciennement repérés. L'archéologie sous-lacustre régionale va alors mettre en œuvre de nouvelles techniques d'investigation mais, revers de la médaille, l'accès aux vestiges est aussi facilité pour les plongeurs amateurs qui revisitent

certains sites. C'est notamment le cas sur celui de Thonon-les-Bains Rives 2 qui a fait l'objet de ramassages en 1966, 1970 et 1988, comme le montrent plusieurs cageots de tessons rapportés par Jean-Claude Périllat au musée du Chablais ou au dépôt du Groupe de recherches archéologiques de Thonon (GRAT).

En 1976, sur la base des données anciennes, des travaux précurseurs, des signalements des découvertes, Aimé Bocquet et le Centre de documentation de la préhistoire alpine de Grenoble (CDPA) publient, à l'occasion du 9<sup>e</sup> congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques de Nice (UISPP), l'inventaire général des stations des lacs subalpins français (Bocquet et Laurent, 1976, p. 141-142). Pour le Léman, une vingtaine de gisements sont recensés, dont 10 sont datés du Bronze final. À Thonon-les-Bains « Le Port II » (= Rives 2), il est mentionné une des toutes premières dates obtenues par le radiocarbone (Sa-228 : 2440 ± 180 BP) mais les conditions du prélèvement (situation, profondeur, nature) et l'écart-type important nous la font rejeter (Delibrias *et al.*, 1965, p. 238).

Compte tenu de l'ancienneté des observations menées sur la rive française du Léman, l'actualisation de notre documentation s'imposait. Dans le cadre des prospections subaquatiques menées pour l'élaboration de la carte archéologique des sites sous-lacustres lémaniques et pour faire un état des lieux des vestiges anciennement découverts, des reconnaissances ont été réalisées en 1996 et 1997, par l'antenne d'Annecy du Département des



**Fig. 5** – Rives 2 : vue subaquatique d'un sol d'habitat érodé qui montre l'amoncellement de galets formant une ténévière, et les figures d'érosion des pilotis du village Bronze final ; sur certains bois, les cônes d'érosion sont brisés au ras du sol (cliché : A. Perednya).

**Fig. 5** – Rives 2: underwater view of an eroded settlement floor, showing the piling up of pebbles forming a heap, the erosion patterns of the piles of the Late Bronze Age village (on several pieces of wood, the erosion cones are broken at the level of the soil) (photograph: A. Perednya).

recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), sous la responsabilité d'André Marguet (Marguet, 2001). Pour permettre l'évaluation des emprises, un axe longitudinal de 135 m. a été implanté parallèlement à la jetée du port (fig. 4). Il est positionné sur l'anomalie topographique formée par les galets accumulés et englobe les derniers pieux apparents.

### Un site menacé par l'érosion

Au centre de l'axe longitudinal, sur un transect perpendiculaire au rivage actuel, dix carottages sédimentaires ont été réalisés tous les 5 m, du pied de la digue (prof. -3,50 m) jusqu'au tombant (prof. -6,60 m) ; deux autres l'ont été dans le triangle aval (prof. -4,9 m). Ces carottes montrent toutes la forte érosion du site. La surface de la plateforme sous-lacustre est occupée par des galets assez denses formant une ténévière. Sous l'action érosive des vagues, la couche archéologique semble avoir complètement disparu, sauf quelques lambeaux de matières organiques préservés et disposés en auréoles autour de certains pieux ; seuls les pilotis et les objets lourds subsistent (fig. 5). A proximité de l'extrémité amont de l'axe longitudinal, une semelle de blocage d'un pilotis a été découverte. Elle est constituée d'une planche horizontale taillée sur dosse (longueur 77 cm ; largeur 28 cm ; épaisseur 10 cm) et percée d'une mortaise totale rectangulaire où la pointe du pilotis, aménagée en tenon, vient se bloquer pour empêcher l'enfoncement de la construction ; cet objet rare sur les sites savoyards a été laissé en place. Cet élément architectural, découvert en limite orientale de l'amoncellement de galets présents au centre du site, nous permet d'estimer l'altitude du sol d'occupation (altitude NGF : 366,30 m, prof. -5,3 m), ce

qui expliquerait la préservation de cet artéfact de l'érosion.

### Topographie des pieux et des mobiliers et phases d'abattage

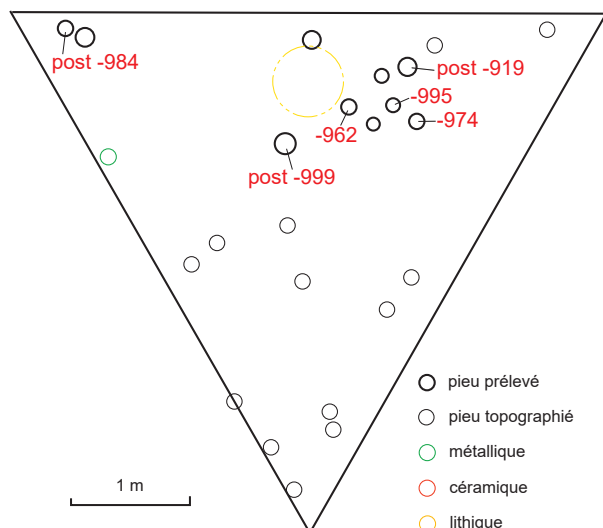
Juste au pied des enrochements de la jetée construite en 1862 (peut-être qu'elle en a recouvert quelques-uns), les pieux sont visibles sur une emprise de plus de 6000 m<sup>2</sup>, sur au moins 135 m de longueur et environ 45 m de largeur (16,50 m au sud de l'axe, 28,50 m au nord de celui-ci), ce qui n'est pas exceptionnel pour les habitats de cette période.

Sur cette référence longitudinale, dans deux secteurs du site où la morphologie des bois semblait différente, deux triangles de 5 m de côté (2 x 10 m<sup>2</sup>), distants de 82 m, ont été dévasés, l'un à 38 m de l'extrémité ouest de l'axe en 1996 (triangle aval), l'autre à 15 m de l'extrémité est en 1997 (triangle amont). Pour préciser le cadre chronologique du site, les pieux de ces triangles ont été topographiés et certains bois de chêne ont été prélevés pour une première datation absolue du site. L'analyse dendrochronologique a permis la constitution d'une séquence de 265 ans, à partir de quatorze échantillons (six bois du triangle aval et huit du secteur amont) ; elle est située entre les années -1203 et -939 (Dormoy *et al.*, 1997 ; référence Archéolabs 9005TH).

#### Le triangle aval

Les vingt-trois pieux du triangle aval ont été topographiés (fig. 6) et dix d'entre eux ont été prélevés (sur la figure, les pieux prélevés sont dessinés avec leur vrai diamètre) pour une première étude dendrochronologique. L'analyse dendrochronologique a permis la constitution d'une séquence de 237 ans, à partir de six échantillons ; elle est située entre les années -1175 et -939. Des phases d'abattages sont mise en évidence vers -999 environ, en -995, vers -984 environ, en automne/hiver -974/-973, en automne/hiver -962/-961 et vers -919 environ (Orcel et Dormoy, 1996 ; référence Archéolabs 9001TR). La densité y est relativement importante, 2,1 pieu/m<sup>2</sup>. Compte tenu de la faible superficie du sondage, aucune organisation architecturale des bois n'est perceptible. La hauteur moyenne conservée des cônes d'érosion des pieux est de ± 50 cm (de 9 à 117 cm). Dans ce secteur aval, les bois sont en majorité de section circulaire ou circulaire épannelée (six échantillons) et quatre sont refendus (les plus gros diamètres). Le diamètre moyen des bois se situe vers 14 cm (de 11 à 16 cm) et le nombre de cernes varie de 25 à 166 (moyenne 105 cernes) ; deux bois ont moins de 50 cernes ; quatre bois ont plus de 150 cernes.

Les mobiliers céramiques mis au jour portent souvent les traces d'un fort coup de chaud (probablement un incendie) et le mobilier métallique est rongé (bracelet), preuve d'un long séjour en surface du sol carbonaté. Une petite meule ovale en granite très dégradé a aussi été mise au jour mais n'a pas été prélevée (31 cm x 18 cm).

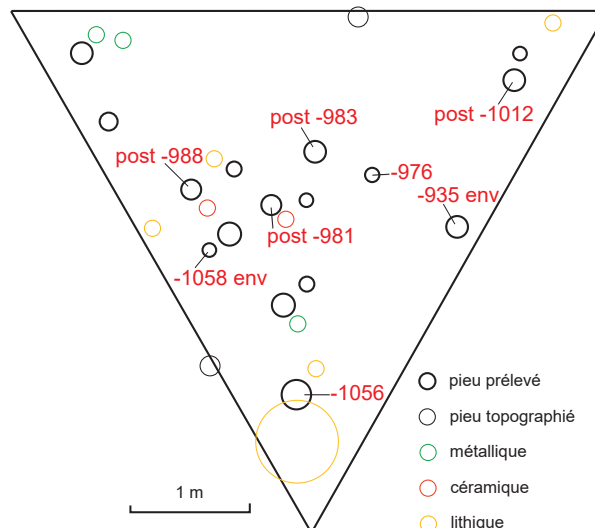


**Fig. 6** – Rives 2, triangle aval : plan topographique et répartition planimétrique des pilotis, des pilotis datés par la dendrochronologie et des mobiliers de l'habitat du Bronze final (levé, report et dessin A. Marguet, DRASSM ; rapport Archéolabs réf. ARC96/R850D).

**Fig. 6** – Rives 2, downhill triangle: topographic map and planimetric distribution of the piles, of the piles dated by dendrochronology, and of the artefacts across the Final Bronze Age settlement (recording, transfer and drawing A. Marguet, DRASSM ; report Archéolabs réf. ARC96/R850D).

### Le triangle amont

Dans le triangle amont, dix-huit pieux ont été topographiés (fig. 7) et seize ont été prélevés (densité 1,7 pieu/m<sup>2</sup>). L'analyse dendrochronologique les intègre dans une nouvelle séquence de 265 ans, à partir de quatorze échantillons, située entre les années -1203 et -939, qui rallonge sensiblement celle mesurée précédemment. De nouvelles phases d'abattage sont mises en évidence en -1058 environ, en -1056, vers -1012 environ, postérieure à -988 (probablement -976), postérieure à -983 (probablement -976), postérieure à -981 (probablement -976), en -976 et en -935 environ (Dormoy *et al.*, 1997 ; référence Archéolabs 9005TH). On soulignera que dans ce secteur amont, trois dates anciennes situées au cours du XI<sup>e</sup> siècle avant notre ère sont mises en évidence, ce qui n'était pas le cas dans le triangle aval. Aucune organisation architecturale n'est directement perceptible. La hauteur moyenne conservée des cônes est de  $\pm 16$  cm (de 6 à 32 cm) ce qui traduirait ici plus qu'à l'aval, une usure plus marquée des parties supérieures des bois. Dans ce triangle, les bois sont en majorité de section circulaire ou circulaire épannelée (dix échantillons) et six sont refendus (pas forcément les plus gros diamètres). Le diamètre moyen des bois se situe vers 17 cm (de 12 à 25 cm) et le nombre de cernes varie de 16 à 165 (moyenne 76 cernes) ; trois bois ont moins de 50 cernes, six bois moins de 70 cernes et un bois seulement possède plus de 150 cernes (il y en avait quatre à l'aval). À ce stade, et compte tenu du faible nombre des échantillons prélevés, il n'est pas raisonnable d'avancer des hypothèses sur une quelconque exploitation de la



**Fig. 7** – Rives 2, triangle amont : plan topographique et répartition planimétrique des pilotis, des pilotis datés par la dendrochronologie et des mobiliers sur l'habitat Bronze final (levé, report et dessin : A. Marguet, DRASSM ; © rapport Archéolabs réf. ARC97/R1900D).

**Fig. 7** – Rives 2, uphill triangle: topographic map and planimetric distribution of the piles, of the piles dated by dendrochronology, and of the artefacts across the Final Bronze Age settlement (recording, transfer and drawing: A. Marguet, DRASSM; report Archéolabs réf. ARC96/R850D).

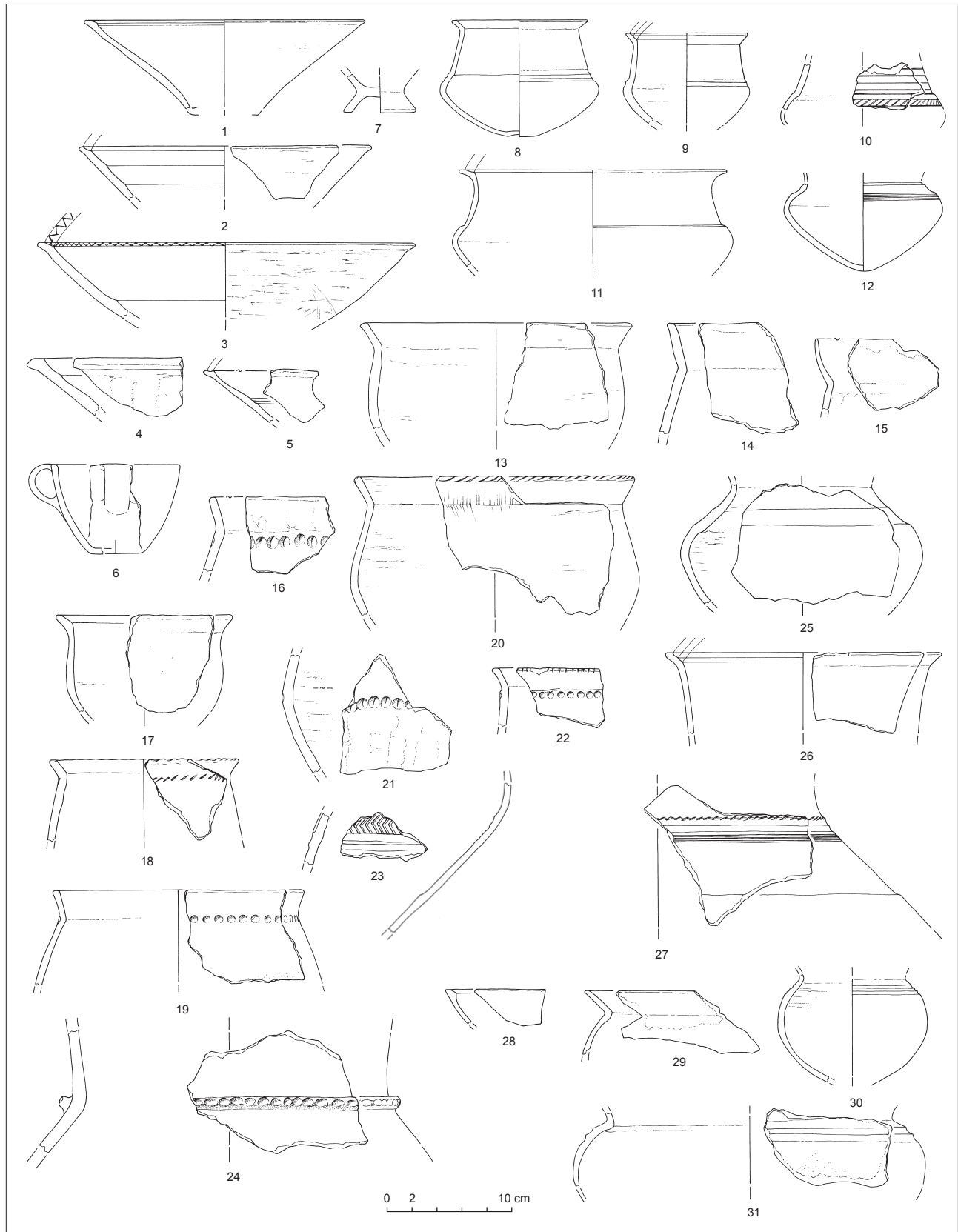
forêt par l'homme. À cet égard, les données sur le couvert végétal recueillies en bordure du marais de Versoie seront de bons indicateurs (étude de David Etienne et Élise Doyen, *in* Landry, 2015b).

Lors des dévasages (enlèvement d'environ 5 cm de sables limoneux jusqu'à la surface durcie des limons crayeux sur laquelle sont poinçonnés les objets), des mobiliers céramiques et métalliques caractéristiques des phases moyenne et récente de l'âge du Bronze final alpin (Bronze final 2b-3a en particulier) ont été mis au jour, parmi lesquels on observe notamment des gobelets à épaulement, des écuelles à marli et degrés internes ou une chaînette de sept petits anneaux moulés en bronze ; ils s'accordent assez bien avec les premières périodes d'abattage reconnues. Ici aussi, des tessons sont déformés par le feu, d'autres sont très érodés, et certains sont parfaitement préservés, comme s'ils n'avaient pas été remaniés. Le mobilier en bronze est plutôt bien conservé, sauf une épingle qui est très fortement concrétionnée. Le matériel lithique est représenté par une meule circulaire en granite (poids 29,7 kg), par un fragment d'une autre meule (poids 0,8 kg) et par un poids de filet à encoches (poids 253 g).

### Le mobilier céramique

Plus de quatre-vingts éléments de forme et de décor significants, dont une sélection est présentée ici (fig. 8), ont été isolés au sein du mobilier céramique prélevé durant les opérations de dévasages. À côté d'un certain nombre de vases appartenant au fonds commun typologique de la





**Fig. 8** – Sélection de mobilier céramique issu des deux triangles échantillonnés sur le site palafittique de Rives 2.

L'indication BI désigne les tessons présentant des stigmates d'incendie (dessin : J. M. Treffort, Inrap).

**Fig. 8** – Selection of potteries from the two sampled triangles at the pile-dwelling site of Rives 2.

The mention BI refers to pieces displaying stigmata stemming from fire (drawing: J. M. Treffort, Inrap).

seconde moitié du Bronze final (Bronze final 2b-3a et 3b), différentes formes renvoient sans ambiguïté à son étape moyenne (Bronze final 2b-3a). Certaines d'entre elles composent un assemblage tout à fait compatible avec les plus anciennes dates d'abattage mises en évidence sur le site (XI<sup>e</sup> siècle avant notre ère), directement corréléable avec l'ensemble 3 du site de Tougues à Chens-sur-Léman (Billaud et Marguet 1992, fig. 22) et rattachable à une phase avancée du Bronze final 2b (« Bronze final 2b palafittique »). Il en va ainsi d'une petite série de gobelets à épaulement étroits à col rentrant (fig. 8, n<sup>os</sup> 8 à 10), dont certains présentent des décors réalisés au peigne à dents métalliques (fig. 8, n<sup>o</sup> 10), et sans doute d'un certain nombre de coupes coniques à larges cannelures ou gradins internes, dont certaines sont décorées de lignes brisées sur le rebord (fig. 8, n<sup>os</sup> 2-5), qui sont nombreuses dans l'ensemble 3 de Tougues. De grandes jarres à col, à panse sans doute relativement anguleuse (fig. 8, n<sup>o</sup> 27), renvoient également à des types anciens dans l'étape moyenne du Bronze final. D'autres formes, également à col, pourraient se rattacher à une période d'occupation un peu plus récente (fig. 8, n<sup>o</sup> 25), comme certains vases à épaulement de type large, à col rentrant légèrement concave (fig. 8, n<sup>o</sup> 11), ou certains rebords concaves de pots ou de jarres (fig. 8, n<sup>o</sup> 15).

De nombreux tessons, dont certains sont rattachables à la plus ancienne phase d'occupation du site (Bronze final 2b), portent les stigmates caractéristiques d'un incendie violent (déformations, vitrification, perte de masse). C'est le cas par exemple des vases à épaulement n<sup>os</sup> 9 et 10 de la figure 8. *A contrario*, aucun tesson exclusivement attribuable à une phase plus récente (Bronze final 3a, voire 3b) n'est brûlé. Si l'on postule l'existence d'un incendie majeur ayant constitué un événement unique dans l'histoire du site, les traces d'exposition à la chaleur intense (« brûlé d'incendie ») pourraient constituer un caractère supplémentaire pour la définition de l'ensemble mobilier rattaché à la plus ancienne phase d'occupation, en permettant l'attribution à cette phase de formes au statut plus incertain. Ainsi, le gobelet n<sup>o</sup> 12 de la figure 8, qui détonne au sein de la série par ses proportions larges, par son épaulement bien développée et par son décor associant une cannelure large à trois fins filets, évoque un type plus récent, doté d'un col ouvert ou subvertical, parfois de profil légèrement convexe, qui trouve régionalement de bonnes comparaisons en contexte Bronze final 3a, comme à Ambérieu-en-Bugey « Grotte du Gardon » (Treffort, 1996, fig. 1, n<sup>os</sup> 2 et 3) ou dans l'ensemble 2 de « Tougues » (Billaud et Marguet 1992, fig. 23). Les traces d'incendie qu'il présente incitent cependant ici à l'associer à la phase ancienne de l'occupation du site, comme d'autres tessons porteurs des mêmes stigmates (*cf.* fig. 8, tessons marqués « BI »), sauf à supposer que deux incendies importants soient survenus à deux périodes différentes, ce qui reste possible...

Quelques tessons se rattachent à des formes évoluées, en bonne corrélation avec les dates d'abattage les plus récentes (deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle avant notre ère), et renvoient typologiquement au Bronze final 3a ou au

début du 3b. C'est par exemple le cas pour certaines coupes, comme un exemplaire à profil convexe et rebord épais biseauté (fig. 8, n<sup>o</sup> 28), pour différents pots ou jarres à panse globuleuse et rebord largement éversé (fig. 8, n<sup>os</sup> 29 et 31), ou pour un petit gobelet ovoïde dont le sommet de la panse est marqué par un long méplat cannelé (fig. 8, n<sup>o</sup> 30). On note que les éléments rattachables à cette phase d'occupation récente ne sont jamais brûlés ni déformés ; en revanche, leur surface présente souvent une forte érosion.

Dans l'état, la présence de mobilier rattachable à la dernière phase du Bronze final (Bronze final 3b) n'est pas exclue, mais aucun des « fossiles directeurs » propres à cette période n'a été identifié dans le mobilier disponible. On note ainsi l'absence totale de gobelets globuleux et de gobelets surbaissés, de coupes à profil segmenté, ou de jattes carénées. Reste à savoir si cette absence est effective ou si elle est liée aux conditions d'échantillonnage, la question étant la même en ce qui concerne d'éventuelles phases d'abattage postérieures à -919.

### LES SITES DE L'ARRIÈRE-PAYS DANS L'INTERVALLE D'OCCUPATION DE LA STATION LACUSTRE

**A**u sein de l'aire d'étude, outre la station littorale, on peut recenser huit sites ayant livré des vestiges attribués au Bronze final. L'un prend place sur la terrasse dite des 3 m, au plus près du village de Rives, et deux autres se trouvent une trentaine de mètres plus haut, au débouché de la vallée de la Dranse. Un quatrième est implanté sur la terrasse principale sur laquelle les agglomérations historiques se sont développées, soit une cinquantaine de mètres plus haut que le niveau du lac, tandis que les autres sites occupent les abords des marais formés sur les terrasses hautes, mais toujours dans la limite théorique de l'heure de marche depuis la station lacustre. Enfin, un dernier point de découverte se situe sur le pied du versant plus abrupt du massif du Chablais, mais encore dans la limite de 300 m de dénivelé positif.

#### La nécropole littorale de Rives-Concise

À proximité immédiate de la station lacustre, sur la terrasse des 3 m, de nombreuses tombes ont été détruites dans les années 1860 entre Rives et le hameau de Concise, situé environ 500 m à l'est (fig. 2, n<sup>o</sup> 2). Les seules descriptions concernent l'année 1862, durant laquelle a été effectué le terrassement des pentes dominant la rive, dans le cadre de l'aménagement du port (Revon, 1878). De nombreuses inhumations sans mobilier ont été observées, ainsi qu'une tombe à coffrage de pierres, enfouie à priori sous deux mètres de sables, dans laquelle le défunt portait deux anneaux de cheville, une pendeloque triangulaire, trois petits anneaux, et une agrafe de ceinture. Une autre tombe comportait une pendeloque triangulaire. En 1869, cinq autres tombes étaient observées « sur une ligne » en

amont. Ce mobilier a été dessiné, exception faite d'un des deux anneaux de cheville qui aurait été dérobé lors d'une exposition (Oberkampff, 1997, pl. 54). Si le peu d'éléments dont nous disposons désigne le BF 3b, il semble vraisemblable que la nécropole soit occupée au moins depuis le BF3a. La morphologie du site rappelle le modèle de Lausanne/Vidy (Moinat et David-Elbiali, 2003) ; la proximité des tombes et du village de Rives 2 laisse supposer une relation directe entre les deux sites. On peut raisonnablement envisager l'inhumation par les habitants du village littoral de certains de leurs défunts juste au-dessus des plages, à portée de regard.

### Les vestiges d'habitat du Bronze final IIB de Champ Dunand, à Thonon-les-Bains

À 2,3 km à vol d'oiseau à l'est de Rives 2, un diagnostic archéologique a été réalisé en mars 2016 par l'INRAP au lieu-dit Champ Dunand (fig. 2, n° 3 ; fig. 9), en préalable à l'extension de la zone industrielle de Vongy (Landry, 2016). Un site arasé y a été découvert en bordure du delta de la Dranse (à 300 m du cours actuel), sur les marges d'un terrain d'environ 2,6 ha (fig. 10). Seules les structures les plus profondes, en l'occurrence des silos excavés, étaient conservées. Deux empreintes de poteaux très arasées permettent d'attester l'existence de constructions. En raison de l'état du site, par ailleurs appréhendé partiellement, puisqu'il s'agit de la périphérie d'une occupation se développant sans doute vers l'est en dehors de la zone sondée, le diagnostic n'a pas donné lieu à un décapage extensif.

Deux fosses ovales espacées de 3,95 m ont été fouillées dans le sondage 18. Leurs dimensions sont comparables : 1,60 m x 0,94 m et 1,82 m x 1,10 m, et les creusements sont conservés sur 0,68 m et 0,52 m de profondeur. À 155 m au sud-ouest de cette concentration de vestiges, une troisième fosse a été mise au jour. Il s'agit d'une excavation subcirculaire d'1,60 m de diamètre, comblée au fond par des rejets de foyer.

Ces trois structures ont livré une meule, des restes fauniques – de cerf notamment –, quelques petits éléments de bronze, des fragments de croissants d'argile et un abondant mobilier céramique, caractéristique du BF 2b (Landry *et al.*, 2019).

De par leur morphologie, ces trois fosses ont vraisemblablement eu une fonction de stockage, avant de servir de dépotoir pour des remblais issus d'un habitat, avec en particulier des éléments provenant du curage ou du démantèlement d'un four. Le mobilier évoque en effet sans conteste une occupation domestique : vaisselle culinaire, de table et vases de stockage, meule à va-et-vient, objets de parure, ainsi que des éléments, les croissants d'argile, que les hypothèses actuelles tendent à rattacher au domaine culturel domestique. La présence d'os de l'espèce du cerf atteste une activité de chasse, et leur étude prouve la découpe et la consommation de ce gibier.

Une datation radiocarbone, sur des charbons de bois issus de résidus de foyer en remblais dans le comblement de la fosse F18, confirme son attribution chronologique



**Fig. 9** – Vue du site de Champ Dunand au début des sondages en mars 2016. Les fosses F18 et F27 se trouvent entre le tas de déblais et le parking des bus. À l'arrière-plan, la Dent d'Oche (photo : C. Landry, Inrap).

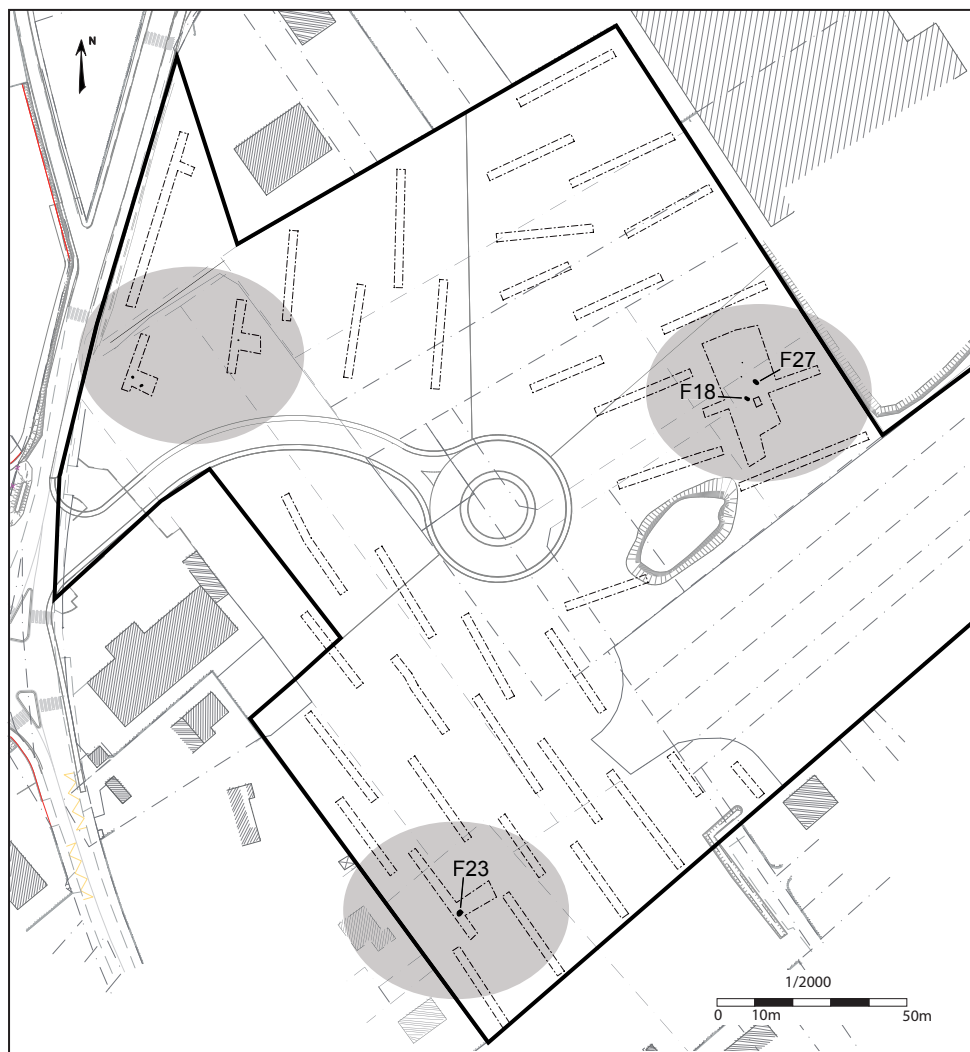
*Fig. 9* – View of the Champ Dunand site at the beginning of the archaeological survey in March 2016. The pits F18 and F27 were located between the spoil heap and the bus parking lot. In the background: the Dent d'Oche mountain (photograph C. Landry, Inrap).

au BF 2b :  $2930 \pm 30$  BP, soit 1220-1020 cal. BC à 95,4 % de probabilité (Beta434303, IntCall13).

Si les rares vestiges mis au jour durant le diagnostic ne suffisent pas à préciser l'étendue du site, à en proposer une interprétation fonctionnelle satisfaisante, ni à évaluer sa durée d'occupation, il s'agit néanmoins d'un habitat terrestre contemporain de la phase la plus ancienne de l'occupation de Rives 2, voire légèrement antérieur. Les structures sont arasées à des cotes comprises entre 394 m et 396 m d'altitude, soit environ 25 m plus haut que la station lacustre. Les deux sites se trouvent suffisamment proches pour être intégrés à un même terroir, puisqu'on peut évaluer à 30 min le temps de parcours de la rive à Champ Dunand, selon un itinéraire n'excédant pas 34 m de dénivelé positif cumulé. La question de la relation entre ces deux sites peut se poser, mais il conviendra d'achever l'étude en cours des mobiliers récoltés à Rives 2 par les membres du Club Subaquatique de Thonon dans les années 1960 et confiés alors à Jean-Claude Périllat.

### L'ensemble funéraire de Létroz, à Thonon-les-Bains

Les sites suivants sont implantés plus en amont sur les terrasses fluvio-lacustres. L'un se trouve au lieu-dit Létroz, sur la terrasse principale de Thonon, à proximité de la rive droite du Pamphiot (fig. 2, n° 4). En 1983, l'aménagement de canalisations au bord de l'actuel rond-point de la route départementale 5 desservant l'entrée occidentale de l'agglomération de Thonon-les-Bains, a permis la mise au jour de deux sépultures, dont l'une fut coupée par un engin de terrassement (fig. 11). Le GRAT intervint pour les fouiller. Il s'agit de deux tombes à inhumation en coffre en dalles : la première a livré une épingle et un rasoir décoré à emmanchement et à tranchant unilatéral de type Auvernier, la seconde deux vases emboîtés déposés dans le coffre aux pieds du défunt (Landry *et al.*,



**Fig. 10** – Plan des sondages sur le site de Champ Dunand, au 1/2 000. Les vestiges les plus à l'ouest ne sont pas datés. Les fosses F18, F27 et F23 sont datées du Bronze final 2b (DAO : C. Landry et S. Couteau, Inrap).

**Fig. 10** – Map of the trial trenches carried out at the site of Champ Dunand, scale 1:2,000. The remains in the western part of the area are not dated. The pits F18, F27 and F23 can be assigned to the Late Bronze Age IIb (CAD: C. Landry and S. Couteau, Inrap).

2019). Le mobilier permet de dater cet ensemble de l'extrême fin du Bronze final. L'architecture des sépultures doit être rapprochée de celle décrite par Louis Revon dans le cimetière littoral. Une tombe similaire a récemment été fouillée à Massongy, comportant cinq vases sur et contre l'extrémité des membres inférieurs du défunt (Néré, 2017).

Cet ensemble funéraire, certainement incomplet, est implanté à 2,84 km à vol d'oiseau de la station de Rives 2. Si l'on considère les pentes qu'il faut emprunter pour atteindre ce site depuis le village littoral, on peut estimer une distance de 3,2 km à parcourir. La terrasse sur laquelle sont inhumés les défunts atteint en ce point l'altitude de 420 m, soit cinquante mètres au-dessus du niveau du lac. Il faut rajouter encore 10 m de dénivelé si on cumule les pentes sur l'ensemble du parcours. Le village n'est pas visible depuis ce point, et inversement, et on peut estimer un temps de marche de 38 min pour relier les deux dans le sens de la montée. Notons la proximité

du vallon du Pamphiot, qui forme un ravin assez marqué sur la majeure partie de son cours, mais présente une légère faiblesse au niveau de cette terrasse des 50 m, à tel point que les chemins et routes historiques l'ont toujours franchi vers le bas de Marclaz. Ce site de Létroz revêt pour l'instant une fonction uniquement funéraire, mais on ne peut exclure l'existence dans les environs d'un habitat ou d'installations agricoles. La question d'une relation directe avec la communauté de Rives 2 demeure pertinente.

### Les vestiges funéraires et d'habitat du Genevray à Thonon-les-Bains

À 3,2 km à vol d'oiseau au sud-ouest de Rives 2, et sur une terrasse située vers 458 m d'altitude (soit environ 90 m plus haut que le niveau du lac), une occupation se développe en bordure du marais de Versoie (fig. 2, n<sup>os</sup> 5 et 6). Le site du Genevray est connu pour ses vestiges



**Fig. 11** – Vue de la tombe 2 de Létroz en cours de fouille en 1983 (Groupe de recherches archéologiques de Thonon).

**Fig. 11** – View of the grave 2 at the Létroz site, during the excavation carried out in 1983 (Archaeological Research Group of Thonon).

funéraires et d'habitat du Néolithique (Baudais *et al.*, 2004 et 2007 ; Baudais, 2017 ; Landry *et al.*, 2019), mais il est également occupé au Bronze final et au premier âge du Fer, puis pendant le Haut Empire et l'Antiquité tardive.

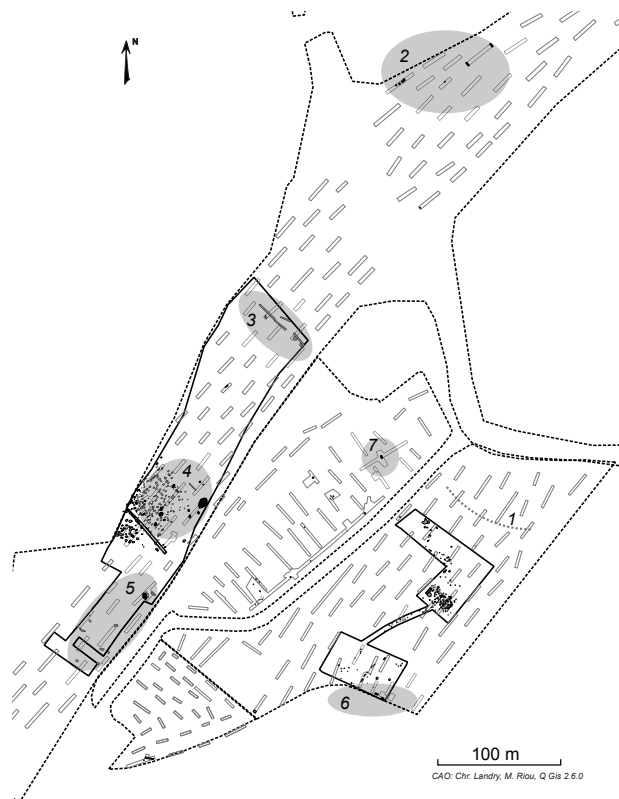
### Les sondages du contournement

La première opération de diagnostic préalable à la construction du contournement routier de Thonon avait permis d'identifier dès 2002 les traces d'une occupation dominante au nord le marais de Versoie (fig. 12, n° 2 ; Frascone, 2002) : deux tronçons de fossés, quatre fosses et des résidus de foyer étaient mis au jour au sein de quatre sondages, disséminés sur une surface d'environ 6000 m<sup>2</sup>. Ces structures désignent un habitat, qui ne fut pas fouillé, et dont la nature nous échappe par conséquent. Un petit lot céramique permettait néanmoins de dater l'occupation du BF 3b.

### La fouille de 2004

Plus au sud, la fouille qui suivit en 2004 le même diagnostic permit de décapier un peu plus de 1,8 ha (Baudais, 2017). Elle concernait trois secteurs, tous occupés au Bronze final, étudiés par Frédéric Sergent et Philippe Hénon (*ibid.*, p. 173-211), et dont le plus au nord fut décapé mais pas intégralement fouillé (fig. 12, n° 3). Ce secteur compte vraisemblablement plusieurs bâtiments avec poteaux et solins, ainsi que sept grandes fosses d'une largeur similaire comprise entre 1 m et 1,5 m, et de longueurs variant de 5,6 m à 17,7 m. Ces dernières témoignent d'une activité liée au feu, de par leur comblement charbonneux et riche en galets thermofractés, tandis que de gros blocs se trouvaient en surface.

Le secteur central rassemble un grand nombre de structures creusées au sein de la nécropole du Néolithique, dont il est avéré que plusieurs cistes étaient encore visibles dans le paysage du Bronze final (fig. 12, n° 4). Vingt-sept trous ou calages de poteau, dix fosses dont huit ont servi de dépotoirs, ainsi que quatre foyers, dessinent



**Fig. 12** – Plan synthétique du site du Bronze final du Genevray, au 1/5000 (DAO : C. Landry et M. Riou, Inrap) : 1, limite de l'extension du marais de Versoie à la fin de l'âge du Bronze ; 2, le site identifié lors du diagnostic du contournement (Frascone, 2002) ; 3, le secteur nord traité en 2004 (Baudais, 2017) ; 4, le secteur central fouillé en 2004 (Baudais, 2017) ; 5, le secteur sud fouillé en 2004 (Baudais, 2017) ; 6, l'ensemble funéraire fouillé en 2014 (Landry, 2015b) ; 7, les vestiges mis au jour lors du diagnostic à Bois de Thue, à Thonon-les-Bains en janvier 2015 (Landry, 2015a).

**Fig. 11** – Synthetic map of the Final Bronze Age sites of le Genevray, scale 1/5000: 1, boundaries of the Versoie swamp at the end of the Bronze Age; 2, the site identified during the diagnostic operation carried out on the occasion of the planned bypass route (Frascone, 2002); 3, the northern sector excavated in 2004 (Baudais, 2017); 4, the central sector excavated in 2004 (Baudais, 2017); 5, the southern sector excavated in 2004 (Baudais, 2017); 6, the grave group excavated in 2014 (Landry, 2015b); 7, the vestigial remains uncovered during the survey at Bois de Thue, in Thonon-les-Bains, in January 2015 (Landry, 2015a).

une concentration modeste d'habitats occupant environ 1300 m<sup>2</sup>. Trois bâtiments avec leur zone d'activité sont répartis de façon régulière, espacés d'environ 10 m.

Quant au secteur le plus méridional (fig. 12, n° 5), il a livré trois fosses et six foyers à pierres chauffées, vraisemblablement isolés, à distance des structures d'habitat. Un petit thalweg comblé de sédiments colluviés y a fourni un corpus céramique daté du BF 3a.

L'abondant corpus céramique mis au jour lors de la fouille 2004 du Genevray laisse entrevoir la pérennité de ce site d'habitat implanté au sud-ouest du marais de Versoie, au BF 3a et au BF 3b.



**Fig. 13** – Le site du Genevray en octobre 2014.  
À l'arrière-plan, la colline des Allinges (photo : C. Landry, Inrap).  
**Fig. 13** – The site of le Genevray in October 2014.  
In the background: the Allinges hill (photograph: C. Landry, Inrap).

### *Les sondages de 2015*

En janvier 2015, quelques dizaines de mètres au sud-est de la précédente fouille, un diagnostic préalable à l'installation des services départementaux des routes, a porté sur une surface de 2,2 ha, très perturbée par les travaux de construction du contournement et le stockage de déblais. Parmi des vestiges antiques et du Néolithique, une fosse oblongue et arasée de 2,60 m x 0,82 m, à la fonction indéterminée, a fourni un lot céramique daté du BF 3b (fig. 12, n° 7 ; Landry, 2015a). Cette structure tend à démontrer que toute cette zone bordant le sud-ouest du marais fut occupée longtemps après la désaffectation du site néolithique.

### *La fouille de 2014*

Les terrains situés encore plus à l'est, destinés à la construction de la nouvelle caserne des pompiers de Thonon, firent l'objet d'un diagnostic en 2011 (Gisclon, 2011) puis d'une fouille en 2014 sur 5100 m<sup>2</sup> (fig. 13).

Deux sépultures à inhumation, SP44 et SP43, ont pu être fouillées (Landry, 2015b) : la première ne comportait aucun mobilier, tandis que la seconde présentait deux coupes sur les jambes et une jarre à rebord éversé aux pieds du défunt. Ces deux tombes, de même orientation et espacées de quatre mètres, étaient alignées selon l'axe du ravin du Pamphiot, qu'elles bordent (fig. 12, n° 6). La céramique est caractéristique de l'extrême fin de l'âge du Bronze, et les datations au radiocarbone corroborent l'étude (fig. 16 : respectivement Poz-71552, 2655 ± 35 BP, soit 896-792 cal.

BC à 95,4 % de probabilité et Poz-71551, 2650 ± 35 BP, soit 895-791 cal. BC à 95,4 % de probabilité; Oxcal v4.2.3. / IntCall13). Une troisième tombe observe la même orientation que les deux premières, mais selon un axe espacé de 3,1 m vers le nord-est. La datation radiocarbone du squelette (fig. 16 : Ly-15516, 786-522 cal. BC à 95,4 % de probabilité), démontre que cet ensemble funéraire continue d'être fonctionnel pendant le premier âge du Fer.

Le site du Genevray, au bord du marais de Versoie, n'est distant que de 1,2 km de Létroz, et il faut compter 3,82 km de marche et 96 m de dénivelé positif cumulé pour atteindre ce plateau depuis la station littorale. On peut estimer à 45 min le temps de parcours à pied, ce qui fait du Genevray une entité susceptible d'être intégrée au cercle théorique d'exploitation agricole du village lacustre. Quel est alors le statut des unités d'habitation et de la zone funéraire situées entre Versoie et Pamphiot ? Implantation permanente ou saisonnière, avec quel degré de dépendance par rapport à la communauté tenant la rive ?

### **La nécropole d'Aviet**

Le plateau d'Aviet, dans la commune d'Allinges (fig. 12, n° 7), couvre une surface d'environ 38 ha qui borde une zone s'étendant vers l'est de marais et de « vouas », nom savoyard des dolines périglaciaires, et dominée à l'ouest par la colline coiffée par les châteaux des Allinges (fig. 14). Il forme une étendue relativement plane à l'altitude de 582 m (soit 210 m au-dessus du niveau du lac), mais la vision du paysage y est aujourd'hui biaisée puisque le plateau a été décaissé sur plusieurs mètres



**Fig. 14** – Le plateau d'Aviet en 2016 avec, au fond, la colline des Allinges (photo : C. Landry, Inrap).

**Fig. 14** – *The Aviet plateau in 2016 with the Allinges hill in the background (photograph: C. Landry, Inrap).*

d'épaisseur par les carrières qui ont extrait graviers et sables de la fin des années 1970 jusqu'aux années 2000.

De 1982 à 1990, le GRAT surveilla sporadiquement les décapages et obtint la mise en place d'opérations de sauvetage qui permirent de fouiller de nombreuses tombes protohistoriques, ainsi que des trous de poteau et des fosses de toutes périodes, qui démontrent la pérennité de l'occupation du plateau au cours de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge (Ticon et Crola, 2012, p. 24-25). Ainsi pendant l'hiver 1983, une zone au sud-ouest du plateau a été traitée, livrant une dizaine de sépultures, dans des conditions de conservation très diverses (fig. 15). Le travail de reprise des données s'avère délicat mais deux ensembles ont été étudiés. La tombe I, inhumation malheureusement détruite lors du décapage, nous donne des informations chronologiques grâce à son mobilier : un bracelet décoré et des perles en verre, datés du BF 3b. La tombe V était quant à elle mieux conservée. Elle témoigne d'une pratique funéraire déjà observée pour la tombe SP43 du Genevray : le dépôt de vases sur le cercueil et aux pieds du défunt. Dans ce cas, on dénombre sept coupes retrouvées écrasées sur le squelette, tandis que le défunt portait une épingle en bronze. L'assemblage désigne également le BF 3b.

L'ensemble du mobilier non céramique des sépultures de 1983 a été étudié par Laurie Tremblay Cormier et sera présenté lors de la publication complète de la synthèse documentaire. Quarante-quatre objets (épingles, bracelets, rasoirs, anneaux et perles) permettent d'affirmer que l'occupation funéraire du plateau perdure de la phase moyenne à la fin du Bronze final.

Le plateau d'Aviet se situe à 4,2 km à vol d'oiseau de la station de Rives 2, et il faut parcourir environ 5 km à pied si l'on veut éviter les pentes les plus fortes, suivant ainsi un dénivelé cumulé n'excédant pas 228 m. Un marcheur moyen peu chargé peut atteindre le site depuis la rive du lac, en terrain non enneigé, en une heure de temps. La morphologie du site d'Aviet se rapproche fortement de celle du Genevray mais à un étage supérieur : un habitat (non avéré à Aviet mais probable au regard de la densité de fosses observée pendant les années 1980) et un ensemble funéraire au bord d'un marais et du torrent du Pamphiot.



**Fig. 15** – Vue aérienne du plateau d'Aviet, avec la carrière exploitée en 1983 lors de la découverte des tombes I et V notamment (mission aérienne IGN, 1984, geoportail.gouv.fr).

**Fig. 15** – *Aerial view of the Aviet plateau, with the quarry exploited in 1983 at the moment of the discovery of graves I and V in particular (aerial mission IGN, 1984, geoportail.gouv.fr).*

Pour Aviet aussi la question de la relation avec Rives 2 se pose. La topographie ne permet pas le contact visuel entre les terrasses inférieures et le plateau. Il faut gravir la colline d'Allinges jusqu'aux châteaux pour disposer d'un point de vue d'où l'on distingue parfaitement les sites du Genevray, de Létroz et jusqu'à Champ Dunand. La pente qui surplombe la station de Rives 2 fait que le village littoral, même de ce poste qui culmine à 730 m d'altitude, resterait caché à l'œil de l'observateur.

## Les dépôts

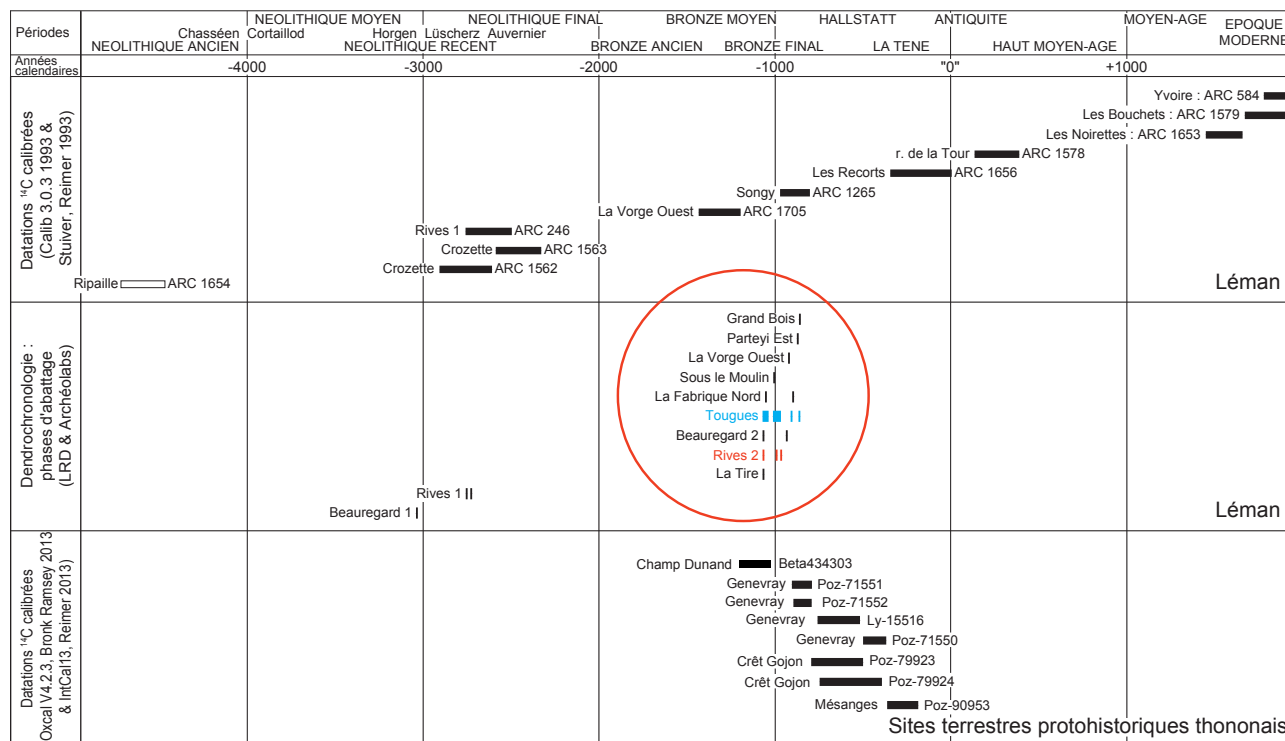
Le survol de l'occupation des terrasses de Thonon ne serait pas complet sans l'évocation des dépôts d'objets métalliques (notons qu'un fragment de couteau avait été découvert lors de la création de la route des vallées, au niveau des gorges de la Dranse, mais qu'il a disparu depuis : Oberkampff, 1997, p. 185).

### *Le dépôt « Pioton »*

Pour l'heure seul le dépôt « Pioton » est attribué au BF 3b. Il fut découvert en 1867 dans une vigne de Ripaille, au lieu-dit « chez Pioton », quelque part entre le château et le delta de la Dranse, à priori non loin au nord du site de Champ Dunand (fig. 12, n° 9). Le dépôt était composé de quatre haches disposées en éventail. Deux sont documentées, l'une se trouvait en 1997 dans la collection privée d'Amédée de Foras (Oberkampff, 1997), et la dernière avait disparu. Le dépôt demeure pour l'heure le seul indice de fréquentation après la phase moyenne de la terrasse entre Concise et la Dranse.

### *Le dépôt d'Allinges*

La colline d'Allinges a également livré un dépôt d'objets en bronze découvert fortuitement en 1984 (fig. 12, n° 8 ; Ticon et Crola, 2012, p. 25) et dont l'étude est en cours. Le dépôt se trouvait sur un versant boisé relativement abrupt. Il a fait l'objet d'un sauvetage par le GRAT,



**Fig. 16** – Tableau récapitulatif des datations obtenues par le radiocarbone (représentation des intervalles calibrés à 95,4% de probabilité) et des périodes d'abattage datées par la dendrochronologie sur les gisements sous-lacustres de la rive française du Léman (extrait de Billaud et Marguet, 2006, fig. 11 modifié) et sur les sites terrestres protohistoriques thononais (mise à jour : C. Landry, Inrap).

**Fig. 16** – Summary table of the radiocarbon dates (graded intervals with 95,4% probability) and of the felling phases dated by dendrochronology at underwater pile dwelling sites on the French shore of Lake Geneva (modified after Billaud and Marguet, 2006, fig. 11) and at protohistoric dry ground sites in the hinterland of Thonon (updating: C. Landry, Inrap).

dont la description évoque un faible enfouissement d'éléments métalliques regroupés. D'ores et déjà, Laurent Berman en a dressé un inventaire détaillé, identifiant : trois pendeloques, quatre fragments de torche torsadé, un fragment d'épingle à tête enroulée, treize fragments de faucilles, quatre fragments de haches, un fragment de lame d'épée, un fragment de poignard, deux fragments de tôle, un fragment de lingot circulaire, quatre morceaux de bronze brut et trois résidus de coulée (Berman, 2012). Il propose pour ce dépôt une datation de la phase ancienne du Bronze final (BF 1-2a), en comparaison essentiellement avec le dépôt de Couvaloup à Lullin, découvert au XIX<sup>e</sup> siècle plus en amont dans la vallée de Bellevaux, au cœur du massif du Chablais, à plus de 6 km au sud du site d'Aviet (Oberkampff, 1997, p. 141-149).

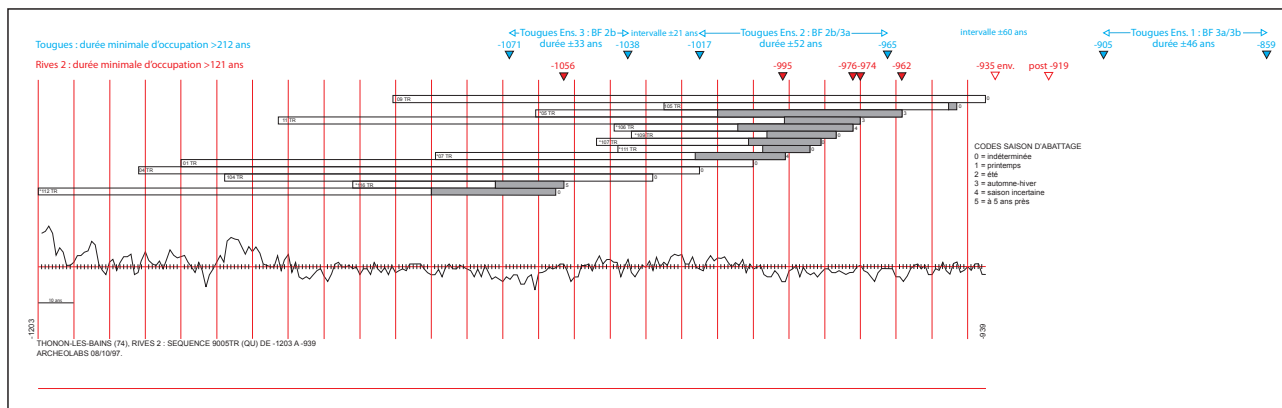
Si la datation de cet ensemble se confirme, on serait en présence d'un indice de fréquentation de la colline d'Allinges antérieur à l'installation du village littoral de Rives 2, et du seul jalon illustrant l'intervalle laissé entre la tombe multiple du Bronze ancien d'Aviet et l'installation des palafittes. Pour l'heure, aucune trace contemporaine des phases moyenne et finale du Bronze final n'a été observée sur cette colline, mais sa situation stratégique est telle qu'il serait surprenant que son sommet n'ait pas été fréquenté. La construction des châteaux médiévaux a pu en occulter les vestiges. Du sommet en effet, les sites des terrasses inférieures mais également celui du plateau d'Aviet, sont visibles.

## RIVES 2 ET SON ENVIRONNEMENT SUD-LÉMANIQUE

### Des dates bien intégrées au corpus régional

Malgré le faible nombre des analyses dendrochronologiques et des dates obtenues sur les sites lémaniques de la rive haut-savoyarde, le cadre chronologique de ces occupations peut être retracé avec une certaine précision. Les phases d'abattage actuellement disponibles pour le Bronze final soulignent l'intensification de l'occupation des rivages durant cette période (fig. 16, cercle rouge dans la partie médiane du tableau). Elles correspondent parfaitement aux deux premières périodes classiquement identifiées sur plusieurs gisements où ces deux phases sont identifiées, à savoir : « la Tire » de -1085 à -1070 et de -945 à -920 ; « Beauregard 2 » en -1085 et de -950 à -911 ; Tougues de -1079 à -859 ; « la Fabrique Nord » en -1050 et de -950 à -901 ; « Sous le Moulin » en -1050 et de -995 à -965 (Marguet, 2001, fig. 82). Elles se rencontrent aussi à Rives 2. Sur ce site, avec les réserves liées à la taille du corpus, les dates les plus anciennes (-1058 env., -1056, postérieur à -1012) ne sont mises en évidence qu'à l'amont, secteur de découvertes de plusieurs gobelets de la culture Rhin-Suisse, alors que les autres dates, postérieures à -999 et à -962/-961 se retrouvent dans les deux secteurs, comme d'ailleurs les dates les plus récentes (-935 env. à l'amont et postérieur à -919 à l'aval).





**Fig. 17** – Rives 2 : bloc diagramme de la séquence dendrochronologique (Quercus) 9005TR de 265 ans à partir de 14 échantillons, située entre les années -1203 et -939 (rapport Archéolabs réf. ARC97/R1900D du 09/10/1997 ; dessin : A. Marguet, DRASSM). La partie supérieure de la figure représente, sous forme d'une barre horizontale, la longueur de chaque échantillon dans sa position relative (en gris, les cernes d'aubier mesurés). La partie inférieure montre, sur une échelle annuelle, la courbe moyenne de l'ensemble des échantillons du site. En marge haute, la durée minimale des occupations et les principales phases d'abattage de Rives 2 (en rouge) et de Tougues (en bleu).

**Fig. 17** – Rives 2: block diagram of the dendrochronological sequence (Quercus) 9005 TR of 265 years, based on 14 samples, dated between 1203 and 939 BC. The upper part of the figure shows the length of each sample represented by a horizontal line in its relative position (in grey, the measured sapwood rings). The lower part of the figure shows, at an annual scale, the average curve of the corpus of all samples. In upper margin : the minimum duration of the settlements and the main felling phases of Rives 2 (in red) and of Tougues (in blue).

### Rives 2 et Tougues, des habitats contemporains ?

Bien que les durées minimales des occupations actuellement mises en évidence par la dendrochronologie soient assez différentes, au moins 212 ans à Tougues et 121 ans à Rives, et ceci probablement à cause d'une conservation différenciée des vestiges, les premiers échantillons analysés et datés de Rives 2 (Dormoy *et al.*, 1997 ; référence Archéolabs 9005TH), confrontés aux données dendrochronologiques obtenues sur l'habitat palafittique de Tougues (Marguet, 2001, p. 134, fig. 92), suggère une corrélation très probable des deux occupations (marge haute de la fig. 17). Les principales phases d'abattage de Rives : -1058, -995, -976, -974, -962 et de Tougues : de -1071 à -1038 (ensemble 3, BF 2b, durée 33 ans), de -1017 à -965 (ensemble 2, BF 2b-3a, durée 52 ans), de -905 à -859 (ensemble 1, BF 3a/3b, durée 46 ans) pencheraient pour cette proposition. Cette dernière fourchette marquerait, malgré les contraintes du milieu lacustre, une adaptation aux événements climatiques et une ultime période de l'occupation de la rive, juste avant la remontée générale du niveau du lac en relation avec la dégradation du Subatlantique. Dans l'état des connaissances, cette dernière phase n'est pas mise en évidence à Rives 2 mais cette absence pourrait être comblée par d'autres analyses, voire par la découverte de formes céramiques caractéristiques dans les séries anciennes. Pour le lacustre haut-savoyard, on rappellera que la continuité de l'occupation de Tougues semble très probable, favorisée par des conditions climatiques remarquables et une période généralisée de bas niveau entre 1200/1050 BC et 830/810 BC (travaux de Magny *et al.*, 2007). Localement, elle est seulement interrompue

par deux épisodes de transgression relativement brefs observés dans la stratigraphie. Ces hausses passagères se positionneraient dans les intervalles actuellement pauvres en abattages (21 ans entre -1038 et -1017 et 60 ans entre -965 et -905).

### Quelles relations avec l'arrière-pays ?

Sur les terrasses, on constate qu'entre un bruit de fond au Bronze ancien et la phase moyenne du Bronze final, les sites chronologiquement intermédiaires n'ont pas été identifiés, en raison vraisemblablement du taux d'exploration relativement faible du secteur. Le dépôt d'Allinges nous orienterait vers cette interprétation : l'arrière-pays était certainement fréquenté au moins dès l'étape ancienne du Bronze final.

Le village littoral et l'habitat terrestre de Champ Dunand relèvent tous deux d'une phase précoce de l'étape moyenne, mais leur contemporanéité stricte n'est pas assurée. L'étude complète des séries céramiques de Rives 2 nous dira peut-être si Champ Dunand préfigure ou non l'implantation littorale.

Une nécropole est implantée sur la rive-même au moins du BF 3a au BF 3b, et si le village littoral semble en partie incendié avant le BF 3b, il se pérennise peut-être par un déplacement vers des zones non perçues, éventuellement celles détruites par les travaux d'aménagement portuaire. Parallèlement, des habitats existent dès le BF 3a sur les terrasses supérieures, au Genevray mais sans doute aussi à Aviet, tandis que l'on retrouve des dépôts métalliques à diverses altitudes.

Si les vestiges d'habitat avérés sont moins nombreux au BF 3b (le Genevray), on observe une forte augmentation du nombre de sépultures. Cette densité accrue



**Fig. 18** – Vue des premières terrasses de Thonon-les-Bains vers le nord, depuis le sommet de la colline des Allinges, en janvier 2015, avec le possible arrière-pays du village littoral de part et d'autre du torrent du Pamphiot (photo : C. Landry, Inrap). En bleu : le cours du Pamphiot ; à l'est, la commune de Thonon-les-Bains et, à l'ouest, les communes d'Allinges, Margencel et Anthy-sur-Léman. 1, Rives 2 ; 2, Champ Dunand ; 3, Létroz ; 4, le Genevray.

**Fig. 18** – View of the lower terraces of Thonon-les-Bains towards the north, from top of the Allinges hill, in January 2015, with the hinterland of the pile-dwelling village possibly located on either side of the Pamphiot torrent (photograph C. Landry, Inrap). In blue: the Pamphiot torrent; to the east, the town of Thonon-les-Bains and to the west the municipalities of Allinges, Margencel and Anthy-sur-Léman (photograph C. Landry, Inrap). 1, Rives 2; 2, Champ Dunand; 3, Létroz; 4, le Genevray.

de vestiges au BF 3b va de pair avec le défrichement du couvert forestier attesté par la diminution vers 1170 av. J.-C. des taxons de nombreuses essences telles que le chêne, le noisetier, le sapin et l'épicéa dans les carottes prélevées en 2014 dans le marais de Versoie. Les indicateurs polliniques d'anthropisation augmentent fortement et les spores de *Sporormiella* et de *Podospora* confirment la présence de têtes de bétail, de même que celle, continue, de grains de pollen de type *Cerealia* suggère l'existence de champs cultivés à proximité de la rive marécageuse (David Etienne et Élise Doyen, *in* Landry, 2015b).

Quatre zones funéraires existent de façon plus ou moins concomitante au BF 3b. Les relations entre elles sont évidentes, notamment entre les deux sites implantés en bord de marais, si l'on considère les faibles distances inter-sites : à vol d'oiseau un peu plus de 2 km entre Rives et Létroz, 1 km entre Létroz et le Genevray, 2,5 km entre le Genevray et Aviet. Les temps de parcours sont faibles, et n'excèdent pas une heure entre les deux plus éloignés. Ces probables relations peuvent être soulignées par les parentés morphologiques et décoratives des mobiliers, ainsi que par les similitudes dans les pratiques funéraires (entre SP 43 du Genevray et la tombe V d'Aviet par exemple).

## Le rôle des affluents du Rhône

On constate que les ensembles funéraires sont implantés sur des replats étagés le long du torrent du Pamphiot. Létroz se trouve à 370 m du torrent, les tombes du Genevray ne sont qu'à 30 m du bord du ravin, et 150 m séparent le site d'Aviet du cours d'eau. Ce mode d'implantation peut être comparé au secteur de Chens-sur-Léman et Douvaine, où les ensembles funéraires se répartissent pendant l'âge du Bronze et l'âge du Fer le long du ruisseau des Léchères (Landry et Crola, 2015 ; Landry *et al.*, 2017).

De toute évidence, le Pamphiot constituait un marqueur important du paysage (fig. 18), mais s'il peut par endroits constituer une frontière, au Genevray par exemple, il semble avoir été plus propice à l'implantation humaine sur ses rives, et au franchissement également, que le cours de la Dranse, imprévisible et dévastateur. Si les points de franchissement de la Dranse ont sans cesse migré au gré des débordements, du débouché du canyon jusqu'au bras principal du delta, celui du Pamphiot semble s'être stabilisé assez tôt sur la terrasse principale, vers 420 m d'altitude, entre Marclaz et Létroz. Ce torrent, mieux canalisé par des rives stables, a permis aux époques historiques le captage de sa force hydraulique pour le fonctionnement de moulins, à Corzent notamment. Il semble que les communautés humaines du Bronze final se soient mieux appropriés ses bords que pour la Dranse, même si la taphonomie liée aux disparités des phénomènes érosifs peut biaiser cette interprétation.

Ainsi la question du lien entre la rive gauche du Pamphiot et l'arrière-pays immédiat de Rives 2 peut se poser. Également la colline d'Allinges se trouve certes au-delà du torrent du Pamphiot, mais on peut toutefois avancer l'hypothèse d'un lien fort entre le territoire compris entre le Redon et le Pamphiot d'une part, et les sites que nous avons évoqués d'autre part. En effet, une portion non négligeable de la rive gauche du Pamphiot et du littoral compris entre les embouchures de ces deux torrents est intégrée dans le cercle théorique des 5 km. Et si aucun site de l'âge du Bronze n'est pour l'heure répertorié entre Redon et Pamphiot, une épingle à tête biconique et une tige torsadée ont été découverts anciennement à Anthy-sur-Léman, vers 400 m d'altitude (découverte non localisée, fig. 12, n° 10, Oberkampff, 1997, p. 82-83). En outre, ce territoire comporte des traces d'occupation aux premier et second âge du Fer, avec deux sites identifiés sur les communes de Margencel et d'Allinges (Landry *et al.*, 2019), dont les liens avec les sites du Genevray et d'Aviet peuvent être questionnés.

## CONCLUSION

Pour conclure ce volet lacustre thononais, certains critères suggèrent l'identification de Rives 2 comme un « village central ». La position géographique isolée de son implantation, la grande surface de l'emprise, l'accès

facilité par les vallons du Pamphiot et de la Dranse aux premières terrasses et au terroir annexé, seraient quelques arguments pour cette qualification. En revanche, compte tenu du faible échantillonnage et d'un remaniement important des couches, la mise en évidence d'un cadre chronologique absolu, d'un calendrier dendrochronologique élargi qui attesterait une occupation de longue durée, la mise en évidence d'une organisation architecturale des structures, manquent encore, nous obligeant à la prudence sur les questions relatives à la contemporanéité du village littoral et des habitats terrestres localisés dans son arrière-pays.

Les quelques pistes de réflexion soulevées par notre reprise du dossier thononais démontrent bien que la fenêtre d'étude choisie, centrée sur le village littoral de Rives 2 et son arrière-pays, offre un cadre propice à une approche spatiale diachronique. Ce territoire permettra de poser des bases opportunes pour la compréhension

des peuplements de la rive française du Léman, dans un contexte régional de déficit documentaire encore prégnant, en ce qui concerne notamment les problématiques funéraires. Les confrontations avec la rive nord, le « petit lac », et surtout le lac de Neuchâtel seront nous l'espérons fructueuses.

## NOTE

- (1) L'occupation de ce secteur privilégié est plus ancienne. En effet, le site de Rives 1, anciennement détruit par les aménagements portuaires et presque entièrement recouvert par les quais, est daté du Néolithique moyen par les mobiliers et du Néolithique final par la dendrochronologie (Marguet, 2001).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNOLD B. (1990) – *Cortailod-Est et les villages du lac de Neuchâtel au Bronze final : structure de l'habitat et proto-urbanisme*, Saint-Blaise, Du Ruau (Archéologie neuchâteloise, 6), 197 p.
- BAUDAIS D. (2017) – *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), Genevray*, rapport final d'opération de fouille, INRAP, service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Bron, 1497 p.
- BAUDAIS D., GATTO E., JALLET F. (2004) – Une nécropole de type Chamblandes à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Un premier état des lieux, in *INTERNÉO 5 – 2004. Journée d'information du 20 novembre 2004*, Paris, Saint-Germain-en-Laye, Association pour les études interrégionales sur le Néolithique (INTERNÉO) et Paris, Société préhistorique française, p. 81-85.
- BAUDAIS D., GATTO E., GISCLON J.-L., SAINTOT S. (2007) – Coffres en pierres - coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-Les-Bains, Haute-Savoie, France), in P. Chambon et P. Moinat (dir.), *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*, actes du colloque (Lausanne, 12-13 mai 2006), Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 110) et Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 43), p. 155-176.
- BERMAN L. (2012) – Un dépôt de l'âge du Bronze découvert sur la commune d'Allinges, *Nature & Patrimoine en pays de Savoie*, 37, p. 10-11.
- BILLAUD Y., MARGUET A. (1992) – Le site Bronze final de Tougues à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie) : stratigraphie, datations absolues et typologie. In : *Archéologie et environnement des milieux aquatiques : lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et de sa périphérie*, actes du 116<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes (Chambéry-Annecy, 29 avril-4 mai 1991), Paris, CTHS, p. 311-347.
- BINTLIFF J. L. (1977) – *Natural Environment and Human Settlement in Prehistoric Greece, Based on Original Fieldwork*, Oxford, A. Hands and D. Walker (BAR, Supplementary Series 28, 1), 369 p.
- BOCQUET A., LAURENT R. (1976) – Les lacs alpins français, in A. Bocquet et C. Lagrand (dir.), *Néolithique et Ages des Métaux dans les Alpes françaises*, livret-guide de l'excursion A9 du 9<sup>e</sup> congrès UISPP (Nice, 13-18 septembre 1976), Nice, p. 139-145.
- CHANTRE É. (1875-1876) – *Études paléoethnologiques dans le bassin du Rhône. Âge du Bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France, deuxième partie, gisements de l'âge du Bronze*, Paris, J. Baudry, p. 207-216.
- CORBOUD P. (1996) – *Les sites préhistoriques littoraux du Léman. Contribution à la connaissance du peuplement préhistorique du bassin lémanique*, thèse de doctorat, université de Genève, Genève, 437 p.
- CORBOUD P. (2012) – L'archéologie lémanique un siècle après F.-A. Forel : quelques questions encore à résoudre..., *Archives des Sciences*, 65, p. 237-248.
- DAVID-ELBIALI M. (2000) – *La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. : chronologie, culture, intégration européenne*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 80), 570 p.
- DELIBRIAS G., GUILLIER M.-T., LABEYRIE J. (1965) – Saclay Natural Radiocarbon Measurements II, *Radiocarbon*, 7, p. 236-244.
- DORMOY C., ORCEL C., VAN DER PLATSEN L. (1997) – *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du site subaquatique (gisement n°13) de Rives 2 à Thonon-les-Bains (74200)*, rapport Archéolabs réf. ARC97/R1900D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 16 p.

- FOREL F.-A. (1904) – Antiquités lacustres. Les palafitteurs, in F.-A. Forel (dir.), *Le Léman : monographie limnologique, tome 3*, Lausanne, Rouge, p. 409-509.
- FRASCONE D. (2002) – *Margencel, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Contournement routier – 1<sup>ère</sup> tranche*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, INRAP, service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 51 p.
- GISCLON J.-L. (2011) – *Thonon (Haute-Savoie), Le Genevray, route de Versoie*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, INRAP, service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 104 p.
- JARMAN M. R., VITA-FINZI C. HIGGS E. S. (1972) – Site Catchment Analysis in Archaeology, in P. J. Ucko, R. Tringham et G. W. Dimbleby (dir.), *Man, Settlement and Urbanism*, Londres, Duckworth, p. 61-66.
- LANDRY C. (2015a) – *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), Bois de Thue*, rapport de diagnostic, INRAP, service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 94 p.
- LANDRY C. (2015b) – *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), Le Genevray-Route de Versoie*, Rapport final d'opération de fouille, INRAP, service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 363 p.
- LANDRY C. (2016) – *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), Champ Dunand*, rapport de diagnostic, INRAP, service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 100 p.
- LANDRY C., CROLA B. (2015) – *Le Chablais au second âge du Fer : la nécropole des Léchères à Chens-sur-Léman, première année*, rapport de programme collectif de recherche, service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 107 p.
- LANDRY C. (DIR.), TREMBLAY-CORMIER L., CROLA B., PÉRILLAT C., TICON J., COLL. BERMAN L., BLAIZOT F., CHALVIDAL C., CHANTRIAUX P., LANGLET-MARZLOFF V., PLANTEVIN C., PLISKA P., TREFFORT J.-M. (2017) – *Le Chablais au second âge du Fer : la nécropole des Léchères à Chens-sur-Léman, troisième année*, rapport de programme collectif de recherche, service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 87 p.
- LANDRY C., TREFFORT J.-M., TREMBLAY-CORMIER L., GISCLON J.-L., HÉNON P., MORIN E., LALAÏ D., ÉTIENNE D., DOYEN É., CROLA B., BERMAN L., TICON J. (2019) – Entre Alpes et Léman, Thonon aux âges des métaux, in P. Bintz, C. Griggo, L. Martin et R. Picavet (dir.), *L'homme dans les Alpes, de la pierre au métal*, actes de la table ronde (Villard-de-Lans, 13-14 octobre 2016), Le Bourget-du-Lac, université de Savoie (EDYTEM, 20), p. 295-303.
- MARGUET A. (1999) – Les sites préhistoriques littoraux : données lémaniques sur le Néolithique et l'âge du Bronze, in C. Bertola, C. Goumand et J.-F. Rubin (dir.), *Découvrir le Léman 100 ans après François-Alphonse Forel*, actes du colloque pluridisciplinaire (Nyon, 16-18 septembre 1998), Nyon, Musée du Léman et Genève, Slatkine, p. 459-481.
- MARGUET A. (2001) – Carte archéologique de la rive française du lac Léman. Haute-Savoie, *Bilan scientifique 1997 du DRASSM*, 26. DRASSM-Eaux intérieures. Travaux et recherches archéologiques de terrain, Rhône-Alpes, p. 128-137.
- MAGNY M., BOSSUET G., GAUTHIER E., RICHARD H., VANNIÈRE B., BILLAUD Y., MARGUET A., MOUTHON J. (2007) – Variations du climat pendant l'âge du Bronze au centre ouest de l'Europe : vers l'établissement d'une chronologie à haute résolution, in C. Mordant, H. Richard et M. Magny (dir.), *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*, actes du 129<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Besançon, 19-21 avril 2004), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 21), p. 13-28.
- MOINAT P., DAVID-ELBIALI M. (2003) – *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (Vaud) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> av. J.-C.*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 93), 306 p.
- NÉRÉ É. (2017) – *Massongy (Haute-Savoie), Route de Broillet, La Pièce des Bels*, rapport de diagnostic, INRAP, service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, Lyon, XX p.
- OBERKAMPF M. (1997) – *Âge du Bronze de Haute-Savoie. Tome 1 : En dehors des stations littorales*. Annecy, Musée-Château, 213 p.
- ORCEL C., DORMOY C. (1996) – *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du gisement de Rives 2 à Thonon-les-Bains (74200)*, rapport Archéolabs réf. ARC96/R850D, Saint-Bonnet-de-Chavagne, 12 p.
- RABUT L. (1864) – Habitations lacustres du lac Léman, in Habitations lacustres de la Savoie (Premier mémoire), *Mémoire et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, VIII, p. 100-103, 137, album, pl. XVI.
- REVON L. (1875) – La Haute-Savoie avant les Romains. *Revue Savoisienne*, 7, p. 57-59 (séance Société Florimontane d'Annecy du 31.07.1875).
- REVON L. (1878) – *La Haute-Savoie avant les Romains*. Paris : Champion ; Annecy : A. l'Hoste, C. Burnod, Abry, 60 p.
- TICON J., CROLA B. (2012) – *Quarante ans d'archéologie en Chablais. Présentation des principales découvertes archéologiques réalisées en Chablais par le Groupe de Recherches Archéologiques de 1968 à 2008*, Chavanod, Le Vieil Annecy, 84 p.
- TREFFORT J.-M. (1996) – La deuxième moitié du Bronze final dans la grotte du Gardon : état de la recherche, perspectives, in J.-L. Voruz (dir.), *La grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (Ain). Rapport de fouilles 1994-1996*, Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, p. 263-270.
- TREMBLAY-CORMIER L. (2008) – *Le mobilier métallique des vallées de la Moselle et de la Saône au premier âge du Fer : analyse spatiale comparée*, mémoire de master, université de Bourgogne, XX p.
- TROYON F. (1858) – Statistique des Antiquités de la Suisse occidentale (VIII<sup>e</sup> art.), *Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses (Zurich)*, 1, 4-2, p. 25-29.
- TROYON F. (1860) – Habitations lacustres des temps anciens et modernes, Lausanne, G. Bridel (Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, 17), p. 81, 128-129.
- VITA-FINZI C., HIGGS E. S. (1970) – Prehistoric Economy in the Mount Carmel Area of Palestine : Site Catchment Analysis, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 36, p. 1-37.
- WALTER M. (2016) – Les sites de hauteur du massif vosgien. Actualisation des données et modalités d'implantation (Néolithique récent – X<sup>e</sup> siècle), *Archimède*, 3, p. 20-36.

**Christophe LANDRY**

INRAP Auvergne-Rhône-Alpes  
UMR 5138, laboratoire ArAr  
Centre archéologique  
12, rue Maggiorini  
F-69500 Bron  
christophe.landry@inrap.fr

**André MARGUET**

7, rue du Manoir, Cran-Gevrier  
F-74960 Annecy  
marguet.andre@wanadoo.fr

**Jean-Michel TREFFORT**

INRAP Auvergne-Rhône-Alpes  
UMR 5138 « ArAr »  
Centre archéologique  
12, rue Maggiorini  
F-69500 Bron  
jean-michel.treffort@inrap.fr